COMMUNE DE
**VAL DE BAGNES**

Conseil général
Autorités communales

**PROCES-VERBAL**
**Plénum du Conseil général**
Du 09.03.2022, N°09/2021-2024

Lieu : Espace St-Marc, Grande salle
Heure : 19h30

Bureau : Mélanie Mento, Présidente (ad'intérim) Emily Vaudan, Membre scrutateur
Matthieu Moulin, Secrétaire (ad'interim)

Excusés : Julien Vaudan, Léonard Fellay

Secrétaire : Sylvie Bétrix

Invité(s) : Joël Di Natale

## Ordre du jour

**01. Contrôle des présences**

**02. Approbation - modification de l'ordre du jour**

**03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 15 décembre 2021**

**04. Présentation**
01. ALTIS : enjeux et défis

**05. Décisions**

01. Nomination au poste laissé vacant par Mme Marina Rausis dans la commission « Contribution, cadastre et population »
02. Nomination au poste laissé vacant par Mme Alexandra Corthay-Coulet dans la commission « Jeunesse et formation »
03. Nomination au poste laissé vacant par M. Antoine Wasserfallen dans la commission de gestion

**06. Information**

01. Interventions (question, interpellation, postulat et motion)
02. Covid – Point de situation
03. Centre sportif
04. Hub Curala

**07. Divers**

## PROCES VERBAL :

*Vu l'absence du Président et du Vice-président, le bureau du Conseil général s'est réuni et a nommé Mme Mélanie Mento comme Présidente et M. Matthieu Moulin comme Secrétaire pour la séance du 9 mars 2022.*

**En ouverture de séance**, Mme Mélanie Mento souhaite la bienvenue aux membres du législatif, de l'exécutif et aux collaborateurs d'Altis venus en nombre. Elle excuse l'absence de M. Julien Vaudan, testé positif au COVID-19 et souhaite également la bienvenue à 3 nouveaux Conseillers généraux, suite aux démissions de la fin de l'année dernière.

M. Baptiste Darbellay introduit les 2 nouvelles conseillères PDC, Mlle Aurélie Bressoud, et Mme Caroline Egger. Ensuite M. Matthieu Moulin présente la nouvelle Conseillère Entremont-Autrement avec le retour de Mme Marie Oreiller, qui avait déjà siégé en 2017-2020.
L'assemblée accueille les nouvelles arrivantes par applaudissement.

### 01. Contrôle des présences

48 conseillères et conseillers généraux sont présents, 11 sont excusés et 1 est absent. La liste des présences reste ci-jointe (annexe 1).

### 02. Approbation - modification de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

### 03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 15 décembre 2021

M. Guillaume Amos relève le fait que la liste des présences manque en annexe.
Mme Mélanie Mento informe qu'elle sera ajoutée.

Le procès-verbal de la séance du 15.12.2021 est ainsi considéré comme approuvé, avec l'ajout de la liste de présence.

### 04. Présentation

#### 01. ALTIS : enjeux et défis

M. Joël Di Natale prend la parole.
Je vous rappelle que la Commune est actionnaire majoritaire d'Altis Groupe SA et de ce fait je suis soumis au devoir de fidélité (art 717 du CO). Altis fait sa place dans ce monde complexe qu'est l'eau et l'énergie. Altis est fier des résultats de l'enquête de satisfaction menée récemment auprès de la population, avec une reconnaissance du travail accompli. Altis a une bonne notoriété.

La présentation de M. Joël Di Natale est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 2).
L'assemblée remercie Joël di Natale par applaudissement.

**Interventions**

- **Frédéric Deslarzes, il y a environ 2 ans, j'ai personnellement eu la volonté d'aller dans l'énergie renouvelable et j'ai déposé une demande auprès des services communaux compétents pour des panneaux solaires dans mon talus, qui se trouve plein sud, avec 5 heures d'ensoleillement assuré. La commune n'a pas approuvé mon projet et m'a proposé de faire du photovoltaïque sur le toit de ma maison, qui lui ne bénéficie pas du même ensoleillement.**
  Joël Di Natale, ce type de demande est effectivement confronté à 2 aspects, à savoir le règlement sur les constructions et l'Aménagement du territoire.
  Cédric Felley, Directeur opérationnel des constructions, AT et mobilité, il n'est pas possible de tout sacrifier au nom de l'énergie. La beauté du bâti passe par certaines règles et respects de constructions.
  Joël Di Natale, je peux vous faire une contre-proposition, à savoir qu'Altis construit des centrales photovoltaïques sur lesquelles il est possible d'acheter des parts sous forme de bons de participation.

- **Baptiste Darbellay, le thème des marchés publics a été abordé. Est-ce que toutes les Sociétés d'Altis sont soumises à la Loi des marchés publics et comment Altis fait pour avoir le meilleur prix et travailler avec des entreprises locales ?**
  Joël Di Natale, le modèle juridique permet, entre les Sociétés et les actionnaires de se donner des mandats sans avoir à passer par les marchés publics. La Commune de Val de Bagnes (actionnaire majoritaire) peut ainsi mandater la Société Altis ou les Sociétés-filles, sans être soumise aux marchés publics. On parle de marché « in-house ». Par contre, lorsqu'Altis mandate des entreprises à l'extérieur, elle est soumise en fonction du client final, dans le respect des seuils des marchés publics. En fonction des montants, il est possible de faire du gré à gré ou du concurrentiel. On est rarement au-dessus du seuil des marchés publics, qui oblige à aller dans des procédures d'appels d'offre. Il existe encore un 3ème cas de figure, à savoir lorsque le client veut travailler avec A et B. Dans ce cas, Altis procède à l'étude et ensuite demande une offre à A et B. Ensuite, Altis analyse l'offre et pour terminer c'est le client qui décide avec qui il souhaite travailler.

- **Laurent Berset, quelle sera la position d'Altis par rapport au chauffage électrique des bâtiments communaux.**
  Joël Di Natale, la Commune mène déjà des réflexions à ce sujet. Elle a un fonds pour les énergies renouvelables et aujourd'hui, elle saisit chaque opportunité pour améliorer ses bâtiments. La Commune de Val de Bagnes s'est déjà mise en marche, avec un plan général. C'est un coût incroyable.

- **Tora Löf, à partir de quel moment, le turn-over est considéré comme un problème pour Altis ?**
  Joël Di Natale, aujourd'hui le problème pour Altis est le recrutement des compétences spécifiques. Certaines fonctions dans le domaine « papillonnent ». Il y a une sorte de surenchère au niveau des salaires, car il s'agit de ressource extrêmement rare, à Altis de créer des conditions de travail pour que ces compétences restent. Le risque de « turn-over » est prioritairement pour ces compétences-là. Altis a mandaté un bureau externe afin de déterminer si les salaires d'Altis sont au niveau des marchés. Il en est ressorti que les salaires étaient légèrement en-dessous du marché. Altis a essayé de les adapter un peu. Il est vrai que cette année est cruciale, la stratégie d'IRIS a été mise en place et il s'agit désormais de recruter du personnel. Or, il est très difficile de trouver des compétences.

- **Lionel Saillen, au nom de la commission TP-Environnement, je vous remercie pour cette présentation, qui a permis de se rendre compte des problématiques et des défis qui attendent la Commune. Est-ce que le produit IRIS est déjà fonctionnel, est-il déjà possible de le commander et à combien se monte environ l'investissement ?**
  Joël Di Natale, oui il est fonctionnel, le prix est aléatoire en fonction de l'installation, en fonction de si c'est déjà existant ou pas existant, etc ... le prix se fait sous forme d'abonnement qui peut aller de CHF 10.-/mois à CHF 200 / CHF 300.-/mois. Cette solution se déploie aujourd'hui.

- **Sébastien Rossoz, beaucoup de personnes veulent la transition énergétique. Altis parle d'aider financièrement les particuliers. De quoi s'agit-il exactement ? est-ce quelque chose a déjà été mis en place?**
  Joël Di Natale, effectivement Altis reçoit énormément de demandes diverses, d'achat, de locations, de privés, de PPE, etc ... Plus de CHF 1 mio de demandes ont déjà été déposées. Altis essaie de mettre en place une structure de financement (contracting), sans risques financiers. Elle travaille avec les banques et autres instances pour répondre massivement aux demandes.
  Il est difficile aujourd'hui de répondre aux demandes des particuliers qui ont un rendement trop faible. Altis déploie son activité prioritairement sur des grosses installations, pour des raisons financières.

- **Sacha Martin, des électriciens s'inquiètent sur la capacité du réseau électrique de notre commune pour supporter l'augmentation imminente d'intensité électrique suite aux demandes massives d'installations de bornes à voitures électriques des particuliers. Quelle conséquence sur nos investissements et sur la stratégie ALTIS pour palier à cette augmentation de la demande énergétique? Certaines communes en plaine commencent déjà à limiter l'approvisionnement pour les foyers.**
  **Et comment Altis pourrait sensibiliser/encourager les PPE vieillissantes à convertir leurs chauffages électriques en renouvelable. Car dans la pratique, certains propriétaires d'appartement souhaitent changer leur système de chauffage, mais le reste de la PPE s'y oppose obligeant ces derniers à réinstaller des radiateurs électriques ?**

Joël Di Natale, effectivement l'analyse de la capacité à recevoir du réseau électrique est aujourd'hui un grand défi. La Commune a un réseau communal qui est très solide. Par contre, effectivement, dès que l'on quitte la moyenne-tension/basse tension, c'est là qu'est le vrai défi. Il y a un vrai travail à faire avec les architectes pour modéliser l'arrivée de l'électricité.
Des solutions intelligentes peuvent être mises en place, comme la limitation des heures de chargement pour la voiture et ce pour minimiser le tirage sur le réseau. Ces solutions sont nouvelles et elles doivent être appréhendées.
Pour les PPE, on n'a aucune possibilité de les influencer, si elles ne veulent pas optimiser leur réseau. A moins que l'on intègre, par exemple, l'obligation de raccordement, notamment dans les zones CAD. Certaines communes le font déjà. Cela serait un élément de la compétence du Conseil général.

- **Sylvain Morend, j'ai une question sur la stratégie informatique. Voulez-vous aller vers une gestion à l'interne de l'informatique ou plutôt déléguer à une Société externe ?**
  Joël Di Natale, l'idée est d'avoir des coordinateurs de projet capables de faire des applications pour internaliser certaines prestations. L'objectif est également de maitriser l'architecture à l'interne, la sécurité et le modèle de données.
  Pour le reste Altis travaille avec des prestataires externes, mais c'est très compliqué. Très difficile d'avoir des réponses.

## 05. Décisions

### 01. Nomination au poste laissé vacant par Mme Marina Rausis dans la commission « Contribution, cadastre et population »

### 02. Nomination au poste laissé vacant par Mme Alexandra Corthay-Coulet dans la commission « Jeunesse et formation »

### 03. Nomination au poste laissé vacant par M. Antoine Wasserfallen dans la commission de gestion

Mélanie Mento, sur propositions des commissions, présente les 3 remplacements.

**Aux questions : acceptez-vous les nominations suivantes :**
- **Mme Aurélie Bressoud, à la Commission Contribution, cadastre et population**
- **Mme Caroline Egger, à la Commission Jeunesse et formation**
- **Mme Marie Oreiller, à la Commission de la Cogest ?**

Les nominations sont acceptées par acclamation.

## 06. Information

### 01. Interventions (question, interpellation, postulat et motion)

Laurence Bourgeois donne lecture de l'intégralité de sa question à l'assemblée. Une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 3).

Christophe Maret remercie Laurence Bourgeois pour la question et profite de rappeler les mécanismes des différentes procédures en la matière, conformément au Règlement du Conseil général et invite l'assemblée à lire plus particulièrement l'art. 27.
Pour la 1ère partie de la Question concernant la Place de Vollèges, le projet n'est pas finalisé et il n'est pas possible à ce stade de vous donner plus d'information en l'état. Le processus est en cours.
Pour la 2ème partie de la Question, celle concernant les places de parc, nous vous informons que la Commune s'apprête à mettre à l'enquête publique courant avril prochain la création de 16 places de parc, qui devraient se réaliser en automne.

De plus, je peux vous informer que la réponse pour le Postulat sur la mobilité, vous sera donnée au prochain Plénum, en accord au délai d'une année.

**Intervention :**

**Stephane Roserens, où se situent exactement les places de parc ?**
Christophe Maret, elles se trouvent au Chemin du Paquet, 16 places de parc en épi, quand vous montez dans la direction de la Commune, c'est sur votre droite.

### 02. Covid – Point de situation

Christophe Maret commente la situation à ce jour des dépenses liées au Covid, conformément aux crédits alloués, au moyen d'un document dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (Annexe 4).

### 03. Centre sportif

Christophe Maret présente l'évolution du projet du Centre sportif au moyen d'un document dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

L'autorisation de construire de la Commission cantonale des constructions (CCC) octroyée le 8 octobre 2019 est entrée en force le 13 janvier 2022. Une convention a été signée avec les opposants et le traitement juridique du dossier avec les différentes instances est géré par Me Léonard Bruchez, avocat conseil de la Commune.
Reprise des travaux du bâtiment DE prévue début 2023. Rien ne sera entrepris cette année. Actuellement nous sommes en phase de remise à niveau du projet, qui a été arrêté pendant 2 ans. La 3ème étape n'est pas encore claire et il n'est pas possible de poursuivre le projet sans la consolider (bases objectives et chiffrées).
Une présentation détaillée sera donnée au prochain plénum.

**Interventions :**

**Sébastien Rossoz, si le projet devait beaucoup être modifié, est-ce que le Conseil général devra légalement revalider le crédit ?**
Christophe Maret, une analyse financière de ce qui a été entrepris à ce jour est en cours. On reviendra vers vous. Je ne peux pas vous répondre clairement en l'état.

**Sébastien Rossoz, oui, mais légalement on a voté un crédit pour un projet donné, maintenant si le projet est beaucoup modifié ?**
Christophe Maret, la 2ème étape ne sera pas beaucoup modifiée, la 3ème reste encore ouverte, elle suscite encore des questions.

### 04. Hub Curala

Christophe Maret, ce point avait été mis à l'ordre du jour, car on souhaitait vous présenter l'avancement du projet. Actuellement la situation est particulière. On aurait souhaité aboutir, mais nous n'avons pas encore pu trouver des accords entre les différents partenaires. Le HUB est la liaison entre la gare et le départ des télécabines. On a des discussions avec Téléverbier et TMR de qui fait quoi et qui finance quelles parties. Actuellement un accord n'a pas encore été trouvé et le projet vous sera présenté au prochain plénum.

## 07. Divers

### 01. Révision globale du PAZ

Paul Choffat, je vais vous parler du Plan d'affectation des zones (PAZ). C'est un sujet délicat et complexe. La base légale est la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), c'est une loi fédérale qui prescrit dans son art. 1 au sujet de ses buts que la confédération, les Cantons et les Communes veillent à une utilisation mesurée du sol et à la séparation entre les parties constructibles et non-constructibles du territoire. La révision de 2014 comprenait 2 modifications majeures, soit :

a) orientation du développement vers l'intérieur, c'est-à-dire utiliser les parties non construites des zones constructibles, pour éviter le fameux mitage du territoire
b) adéquation entre la surface des zones à bâtir et les besoins à 15 ans.

A la suite de l'introduction de la LAT, toutes les communes suisses doivent donc revoir leur PAZ. En Valais, le Conseil d'Etat a souhaité introduire un préalable à la révision du PAZ, en exigeant des communes qu'elles élaborent d'abord un périmètre d'urbanisation (PU). Le but est de définir la taille des zones constructibles et également leur emplacement de manière globale, et non à l'échelle de la parcelle. La raison pour laquelle le Canton a introduit cette étape supplémentaire du PU est dû au fait que le canton est largement surdimensionné en termes de surfaces constructibles et doit donc diminuer assez fortement ses surfaces.
C'est ce que nous avons fait, au niveau de la Commune de Val de Bagnes, l'an dernier avec le mandataire BTEE.

Sur la base de l'évolution démographique anticipée, laquelle nous avait été fournie par le Service du développement territorial (SDT), qui prévoit 2'000 habitants supplémentaires pour notre Commune (10'000 grosso modo aujourd'hui) pour ces 15 prochaines années. On a analysé l'extension possible des zones à bâtir. En fait, le SDT nous a dit, sur un plan politique, c'est bien vu, mais sur un plan technique cela ne suffit pas. Ils nous ont donc demandé de spécifier et de justifier toutes extensions des surfaces constructibles. Ils ont ajouté que préalablement à la validation de toute extension, nous devons analyser, d'une part, les possibilités d'accueil de l'évolution démographique qu'offrent les zones constructibles aujourd'hui à disposition, c'est-à-dire les terrains non-construits et, d'autre part, on doit également analyser le potentiel que peut nous offrir la densification qualitative des zones constructibles existantes
Le SDT n'est pas opposé à toute extension, mais encore une fois, il faudra que l'on arrive à les justifier et à les établir.
Aujourd'hui, le Conseil municipal est convaincu que la commune a besoin de zones artisanales, de zones d'intérêt public et des zones probablement pour de l'habitat collectif, je pense ici à des logements à loyer modéré ou à des logements pour saisonniers. Donc un gros travail de détail nous attend maintenant dans le cadre de l'avant-projet du PAZ.
Enfin, de manière un peu naïve j'avoue, en ce qui me concerne en tout cas, nous avions eu l'intention de partager les résultats du PU avec vous ce soir. On attendait pour ce faire le retour du SDT. Suite aux commentaires du SDT, nous réalisons qu'une communication, à ce stade, n'aurait pas beaucoup de sens, nous avons besoin de temps pour consolider et approfondir nos réflexions et reviendrons donc vers vous dès qu'on aura un avant-projet du PAZ.

Ensuite Paul Choffat présente un document, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 5) illustrant les étapes réalisées et à venir.

Il termine en précisant que normalement d'ici la fin 2022, il devrait être possible de pouvoir présenter un avant-projet du PU au Conseil général et d'organiser ensuite dans la foulée des ateliers participatifs avec la population.

## 02. Réorganisation communale

Christophe Maret, après une année que l'on a œuvré au niveau de l'administration générale et de l'état-major (EM), on a constaté différentes choses. On a cherché à être plus efficients. C'est pourquoi une réorganisation entre l'administration générale et l'EM a été menée. Le constat a aussi été établi lors des mises en œuvre des procédures de travail. L'objectif a été de ramener l'entier des services supports tel que l'informatique, les Ressources humaines, les affaires juridiques sous l'EM afin de travailler plus de manière transversale (et non en silo). Il n'y avait dès lors plus besoin de garder un service de l'Administration générale et tout a été regroupé sous l'EM avec l'ex-commission de l'Administration générale composée de MM. Vincent Michellod, Eric Rosset et moi-même qui devient la Commission de l'Etat-major.
Le dicastère est sous la responsabilité du Secrétaire général.

Ensuite, le nouvel organigramme de la Commune de Val de Bagnes est projeté. Une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante (annexe 6).
Cette réorganisation a été mise en œuvre depuis le début de février 2022.

**Interventions :**

**Matthieu Moulin, en termes d'organisation des commissions du Conseil général, y a-t-il une différence ?**
Christophe Maret, pour le CG, rien n'a changé.

**Stéphane Roserens, au niveau du dicastère communal « Constructions, AT et mobilité » il y a une rubrique « Projets de développement », est-ce que cela change quelque chose pour ma commission ?**
Christophe Maret, non, cela ne change strictement rien pour la commission Constructions, AT et mobilité du Conseil général.

## 03 Certifications

Christophe Maret, le projet initié par M. Eloi Rossier et l'ancienne législature a abouti en janvier de cette année. Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer que votre commune a passé les certifications de qualité ISO 9001 / 14001 et Valais excellence, sous la direction de notre service Qualité mené Mme Corinne Dettwiler. Encore un grand merci à l'entier des Directeurs opérationnels et tous les services qui ont œuvré à l'obtention de ces certifications, sans non-conformité.

## 04 Informations diverses

Christophe Maret, demain aura lieu la destruction d'explosif à la décharge du Merdenson. Cela risque de faire du bruit. Ne soyez pas surpris.
Je profite de ce point pour vous inviter à ouvrir un compte citoyens sur le site internet de la Commune et ce pour recevoir notamment des SMS, newsletter d'information de ce type. N'hésitez pas à inviter également votre entourage à faire de même.

**Interventions :**

**Mélanie Mento, c'est aussi valable pour toutes les alarmes ?**
Christophe Maret, oui, en fonction du lieu vous pouvez choisir si vous voulez recevoir uniquement les informations liées à votre région.
**Mélanie Mento, est-ce que ce mode de communication par SMS pourra être utilisé en cas de problème lié à l'eau par exemple ?**
Christophe Maret, oui, c'est exactement cela.

## 05 SOS Enfants de chez nous.

Christophe Maret projette les montants qui ont été versés à l'occasion de la journée du 15 décembre 2021 pour SOS Enfants de chez nous (annexe 7). La différence entre le montant du Conseil général et celui de la Commune est dû au fait que des montants du Conseil général ont été réceptionnés juste après que le montant communal ait été validé. Merci encore pour votre générosité.

## 06 18 mai 2022 - Plénum

Mélanie Mento, la prochaine séance aura lieu le 18 mai 2022 et se tiendra à Vollèges, dans la salle polyvalente (non dans la salle du Casino précise Christophe Maret).

## 07 Maison de Commune

**Félicien Bircher, cela fait longtemps que dure la problématique de la Maison de Commune, or le chantier n'avance toujours pas, qu'en est-il ?**
Christophe Maret, effectivement beaucoup de personnes relèvent le retard pris dans les travaux de la Maison de commue. On a dû se coordonner avec les travaux du réseau. On a débuté par les travaux de génie civil et le désamiantage va intervenir prochainement à l'intérieur du bâtiment. Le projet a eu effectivement de la peine à démarrer, mais maintenant cela démarre.

## 08 Kiosk à Verbier

**Olivia Heinis, je me permets de relever une question qui m'a été posée en lien avec la présence d'un kiosk à Verbier. Cela fait plus d'une année à proprement parlé qu'il n'y a plus de kiosk, quelle est la position du Conseil ?**
Christophe Maret, la question a été relevée l'an passé effectivement. On a cherché des solutions avec des partenaires notamment au niveau des locaux. La Poste et Naville ont été interpellés. Le Conseil est prêt à soutenir toute initiative. C'est un manque que le Conseil a constaté et le regrette.
Paul Choffat, effectivement à l'Aménagement du territoire on est à la cherche de locaux. Pas plus tard que la semaine passée, on m'a parlé d'un local potentiel, non loin de la Place de l'Ermitage, libre d'ici la fin de l'année. On n'en a pas encore discuté au sein du Conseil. On pourrait suggérer de subventionner le loyer. Ils ont annoncé il y a 15 mois déjà les surfaces dont ils avaient besoin et le loyer qu'ils étaient prêts à payer. C'est la connexion entre l'offre et la demande qui est difficile.

## 09 Digitalisation

**Robin Moulin, le site internet offre la possibilité d'avoir accès à des informations par SMS. Qu'en est-il de la présence sur les réseaux sociaux ?**
Christophe Maret, la commune est déjà sur Linkedin et va aller sur Facebook aussi. C'est en cours.

Antoine Schaller, pour préciser on est maintenant depuis le début de cette année avec un mandat externe pour le développement d'une stratégie de communication globale, aussi bien sur l'ensemble des canaux de communication que sur la digitalisation de notre communication. Ce n'est peut-être pas forcément Facebook la priorité. Il y a effectivement une nécessité de développer la digitalisation, pour répondre plus particulièrement aux besoins des jeunes. On les a rencontrés lors d'un atelier. On est en train de mettre en place le tout. Il est important de garder une certaine cohérence globale de l'ensemble de la communication.

La séance est levée à 21h30

**Pour le Conseil général :**

Mélanie Mento
Secrétaire

Matthieu Moulin
Membre scrutateur

Annexes :

1. Liste des présences
2. Présentation de M. Joël Di Natale « ALTIS . enjeux et défis ».
3. Question de Mme Laurence Bourgeois.
4. Covid – point de situation
5. Etapes de la révision globale du PAZ
6. Nouvel organigramme de la Commune de Val de Bagnes.
7. Dons SOS Enfants de chez nous

# Plénum du 9 mars 2022

| Titre | Nom | Prénom | Présent | Excusé | Absent | | Titre | Nom | Prénom | Présent | Excusé | Absent |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Monsieur | Alter | Armand | X | | | | Monsieur | Gay | Pierre-Yves | X | | |
| Monsieur | Alter | François | | X | | | Madame | Heinis | Olivia | X | | |
| Monsieur | Amos | Guillaume | X | | | | Madame | Löf | Tora | X | | |
| Monsieur | Amos | Samuel | X | | | | Madame | Lovey | Véronique | X | | |
| Monsieur | Baillifard | Raphaël | X | | | | Madame | Luisier | Marie-Gabrielle | X | | |
| Monsieur | Berset | Laurent | X | | | | Monsieur | Maret | Gérald | | X | |
| Monsieur | Besse | Cédric | X | | | | Monsieur | Martin | Sacha | X | | |
| Monsieur | Besson | Félix | X | | | | Madame | Mento | Mélanie | X | | |
| Monsieur | Bircher | Félicien | X | | | | Monsieur | Michellod | Patrick | X | | |
| Madame | Bourgeois | Laurence | X | | | | Monsieur | Morand | Sylvain | X | | |
| Monsieur | Bratter | Marcus | X | | | | Monsieur | Moulin | Bastian | | X | |
| Madame | Bressoud | Aurélie | X | | | | Monsieur | Moulin | Matthieu | X | | |
| Madame | Chevrier | Célia | X | | | | Monsieur | Moulin | Robin | X | | |
| Monsieur | Darbellay | Baptiste | X | | | | Madame | Oakman-Rossier | Christine | | X | |
| Monsieur | Darbellay | Jérôme | X | | | | Madame | Oreiller | Aimée | | | X |
| Madame | Del Sordo | Céline | X | | | | Madame | Oreiller | Marie | X | | |
| Monsieur | Délitroz | Gabriel | X | | | | Madame | Pembe Tornay | Colette | X | | |
| Monsieur | Deslarzes | Frédéric | X | | | | Madame | Pralong | Sabrina | X | | |
| Madame | Deslarzes | Sophie | X | | | | Monsieur | Roserens | Stéphane | X | | |
| Madame | Egger | Caroline | X | | | | Monsieur | Rossier | Sven | X | | |
| Monsieur | Egger | Nicolas | X | | | | Monsieur | Rossoz | Sébastien | X | | |
| Monsieur | Farquet | Claude | X | | | | Monsieur | Roux | François | | X | |
| Madame | Farquet | Sarah | X | | | | Monsieur | Saillen | Lionel | X | | |
| Monsieur | Fellay | Guillaume | | X | | | Monsieur | Tellen | Dominique | | X | |
| Monsieur | Fellay | Léonard | | X | | | Monsieur | Terrettaz | Cédric | X | | |
| Monsieur | Fellay | Sébastien | X | | | | Madame | Tristan | Martine | X | | |
| Monsieur | Fellay | Simon | | X | | | Madame | Vaudan | Emily | X | | |
| Monsieur | Fournier | Romain | X | | | | Madame | Vaudan | Fanny | | X | |
| Monsieur | Frossard | Alain | X | | | | Monsieur | Vaudan | Julien | | X | |
| Madame | Gailloud | Martine | X | | | | Monsieur | Veuthey | François | X | | |

Pôle Innovation
blueark
Entremont
PRÉAMBULE
ALTIS – Enjeux et défis
Conseil général du 09.03.2022
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 1

1

Ordre du jour
1. Relations Commune - ALTIS
1.1. Liens contractuels
1.2. Liens financiers
2. Grands projets d'investissements
2.1. Travaux 2022
2.2. Perspectives
3. Ambition durabilité
3.1. Politique RH
3.2. Stratégie ALTIS
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 2

2

Mais qui sommes-nous ?
SOGESA
SEDRE SA
GECAL SA
ALTIS Groupe SA
BlueArk Entremont SA
EVB SA
aspo
SOGESA
SOGESA
SEDRE
GECAL
the ark
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 3
PRÉAMBULE

3

1. Relations Commune – ALTIS
• Liens contractuels • Coûts pour le citoyen • Liens financiers
PARKINGS-ACCES VERBIER
Le Châble
Verbier
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 4
PRÉAMBULE

4

## 1.1. Liens contractuels

COMMUNE DE VAL DE BAGNES

PROPRIÉTAIRE d'actifs (réseaux EAU - ELEC)

ALTIS

EXPLOITANT

11 CONTRATS

PRÉAMBULE



5

## 1.2. Coûts pour le citoyen

Combien coûte à un *val de bagnard* l'eau et l'électricité ?

= CHF 5.30/jour

PRÉAMBULE



6

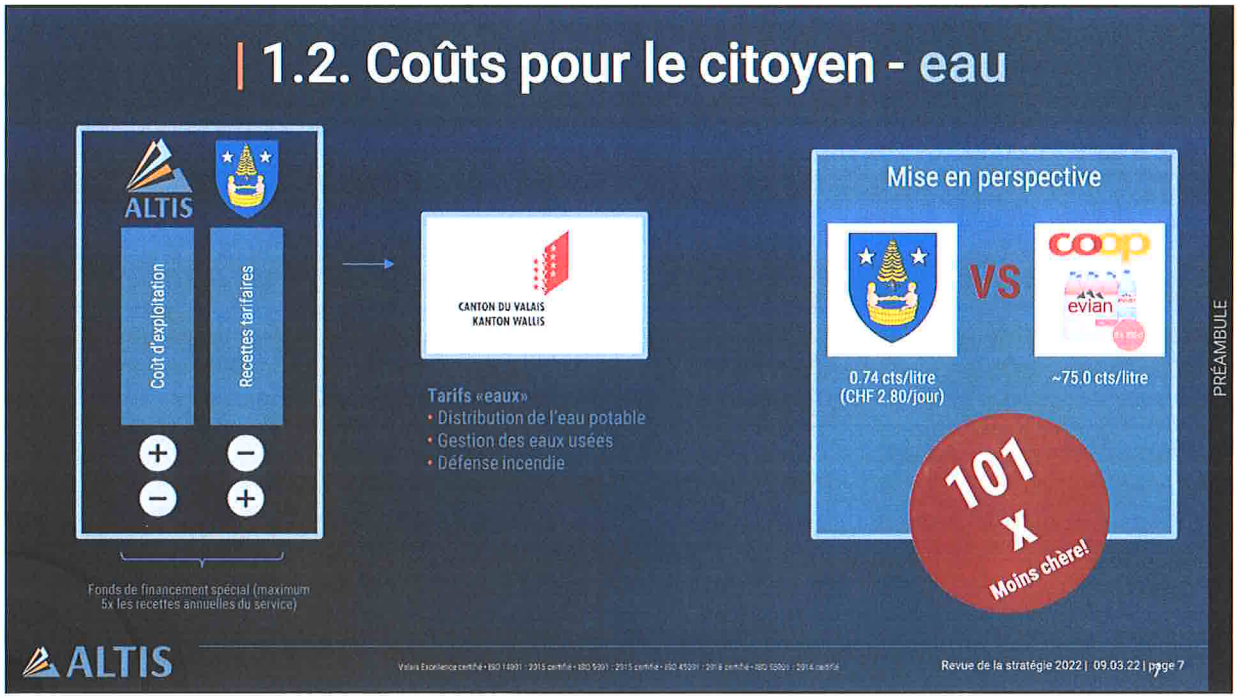
1.2. Coûts pour le citoyen - eau
ALTIS
Coût d'exploitation
Recettes tarifaires
Fonds de financement spécial (maximum 5x les recettes annuelles du service)
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
Tarifs «eaux»
• Distribution de l'eau potable
• Gestion des eaux usées
• Défense incendie
Mise en perspective
VS
coop
evian
0.74 cts/litre
(CHF 2.80/jour)
~75.0 cts/litre
101
x
Moins chère!
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 7

7

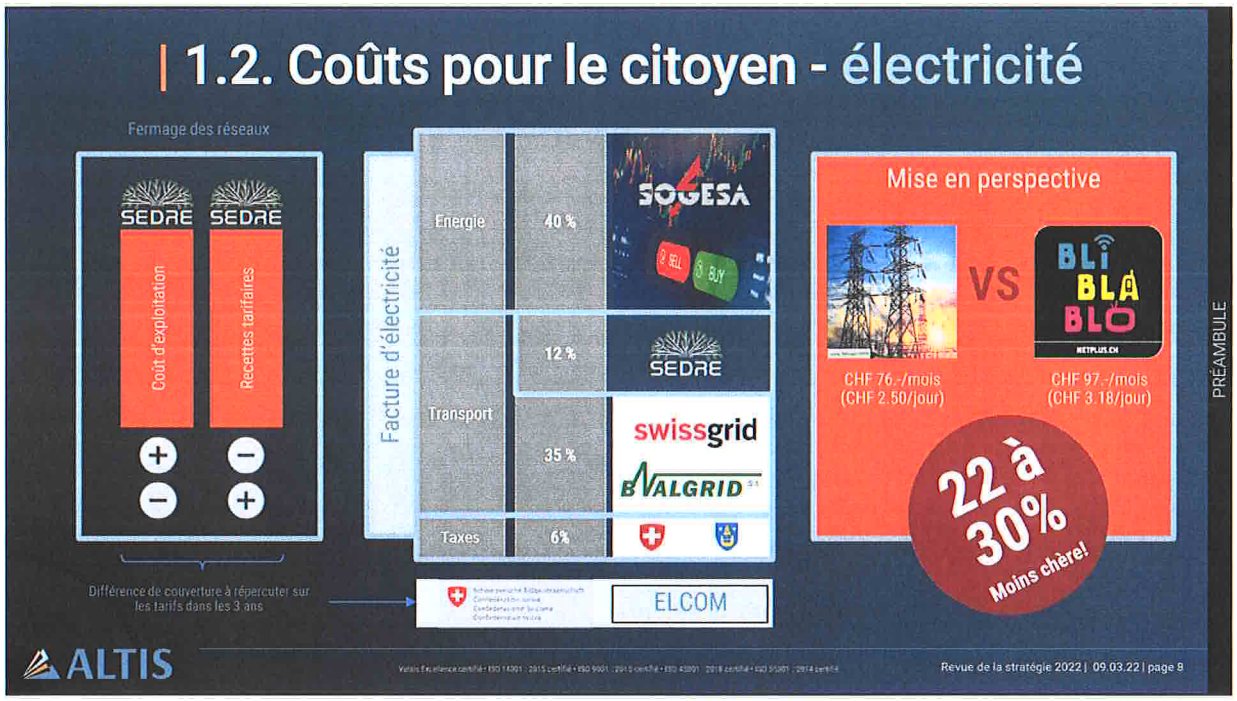
1.2. Coûts pour le citoyen - électricité
Fermage des réseaux
SEDRE
SEDRE
Coût d'exploitation
Recettes tarifaires
Différence de couverture à répercuter sur les tarifs dans les 3 ans
Facture d'électricité
Energie
40 %
SOGESA
SELL
BUY
Transport
12 %
SEDRE
35 %
swissgrid
SWISSGRID
Taxes
6%
ELCOM
Mise en perspective
VS
BLI BLA BLO
CHF 76.-/mois
(CHF 2.50/jour)
CHF 97.-/mois
(CHF 3.18/jour)
22 à 30%
Moins chère!
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 8

8

# 1.3. Liens financiers

| CHIFFRE CLES 2022 | | | |
|---|---|---|---|
| Recettes budget 2022 CVBD | CHF 22'000'000 | gérés par ALTIS | pour le compte de la |
| Charges budget 2022 CVDB | CHF 13'800'000 | gérés par ALTIS | pour le compte de la |
| Budget d'investissements 2022 CVDB | CHF 15'000'000 | gérés par ALTIS | pour le compte de la |
| Participations CVDB sociétés du Groupe ALTIS | CHF 6'476'000 | | |
| Fds étrangers prêtés par CVDB sociétés du Groupe ALTIS | CHF 14'300'000 | | |
| Dividendes annuels distribués | CHF 800'000 | | |

TRI 12%

CHF 100.- investis par la CVDB en rapporte CHF 12.-/an

8.5 ans

PRÉAMBULE



9

10

2.1. Investissements 2022
EAUX
60 chantiers TP & ALTIS
5 km irrigation
250 mises en conformité PGEE
Etude Filtration Ruinettes
7.6 MCHF
CAD
> 16 chantiers réseaux princ.
Modernisation CAD Vollèges
> 25 sous-stations
Chaufferie Centre-Sportif
4.1 MCHF
ENERGIES
Centre de Tri Solaire
Micro-Centrale Mayentset
RIV-GO Micro-Centrale
Ctrl Cde Pas du Lin
2.9 MCHF
ELECTRICITE
Automatisation PC PROBE
>50 chantiers EP
Sismique PC Brunet et Probé
Etude Transfo Probé
4.8 MCHF
DIGITALISATION ASSET
Schématique électrique
LoRa
Modernisation GMAO
Stockage DATA
1.4 MCHF
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 11

11

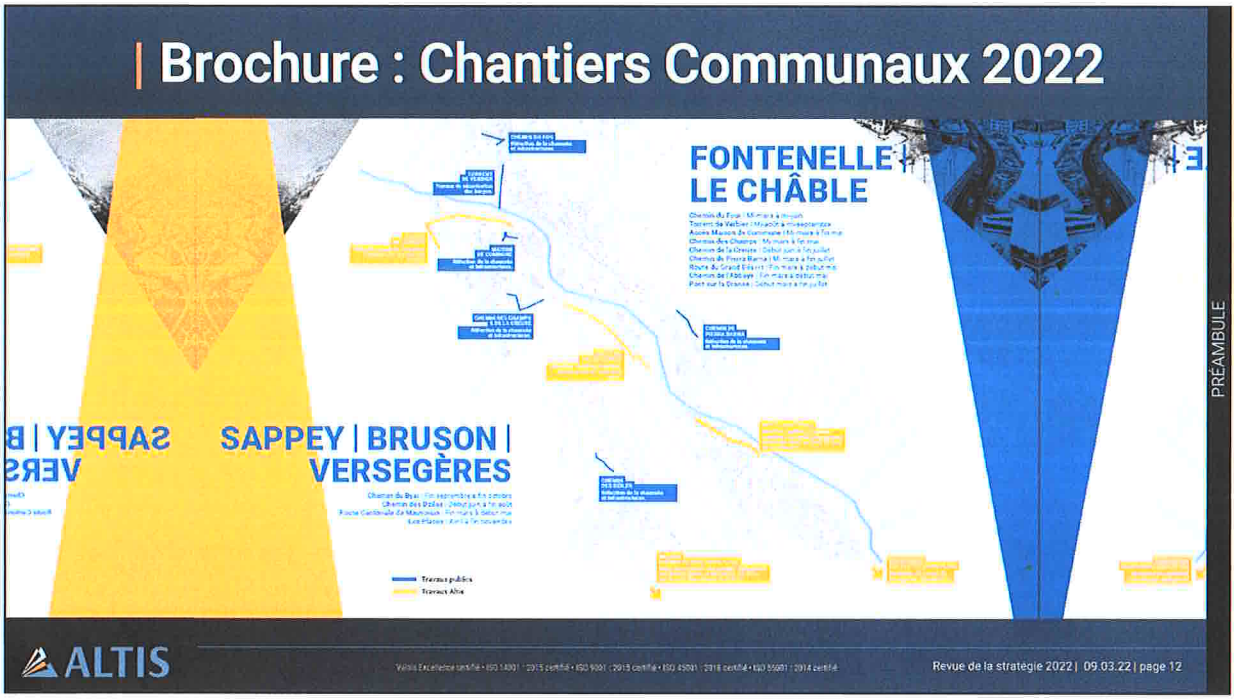
Brochure : Chantiers Communaux 2022
FONTENELLE | LE CHÂBLE
SAPPEY | BRUSON | VERSEGÈRES
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 12

12

3. Ambition durabilité
Politique RH
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 13

13

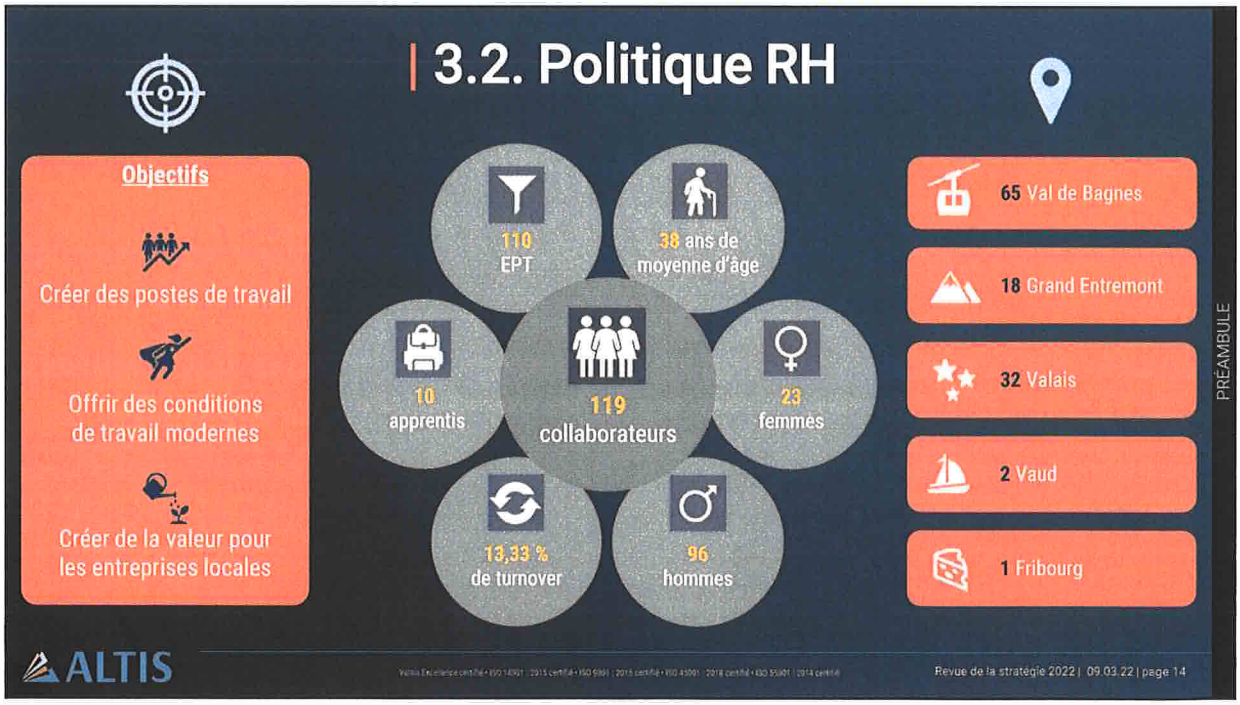
3.2. Politique RH
Objectifs
Créer des postes de travail
Offrir des conditions de travail modernes
Créer de la valeur pour les entreprises locales
110 EPT
38 ans de moyenne d'âge
10 apprentis
119 collaborateurs
23 femmes
13,33 % de turnover
96 hommes
65 Val de Bagnes
18 Grand Entremont
32 Valais
2 Vaud
1 Fribourg
PRÉAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 14

14

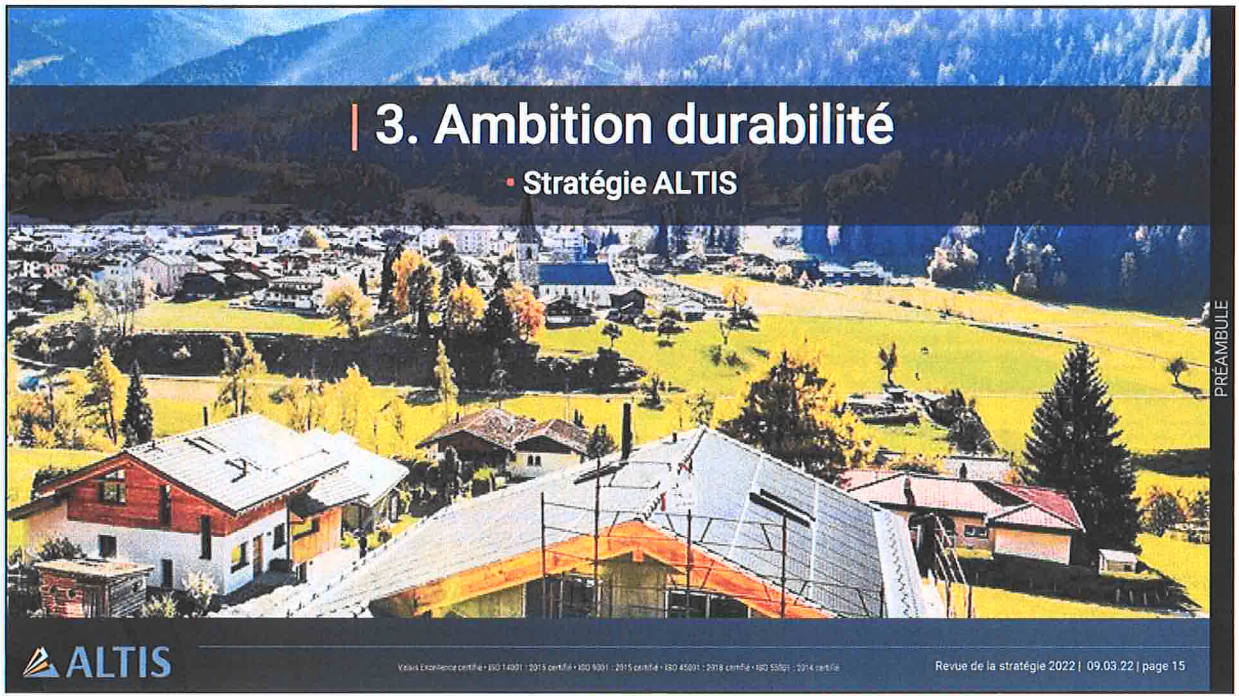
3. Ambition durabilité
Stratégie ALTIS
PREAMBULE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 15

15

Notre monde
Notre environnement
1. NOTRE MONDE

16

# Dérèglement climatique

1. NOTRE MONDE

17

# 7+1

1. NOTRE MONDE

18

Fontes des glaciers
Giétroz
1. NOTRE MONDE

19

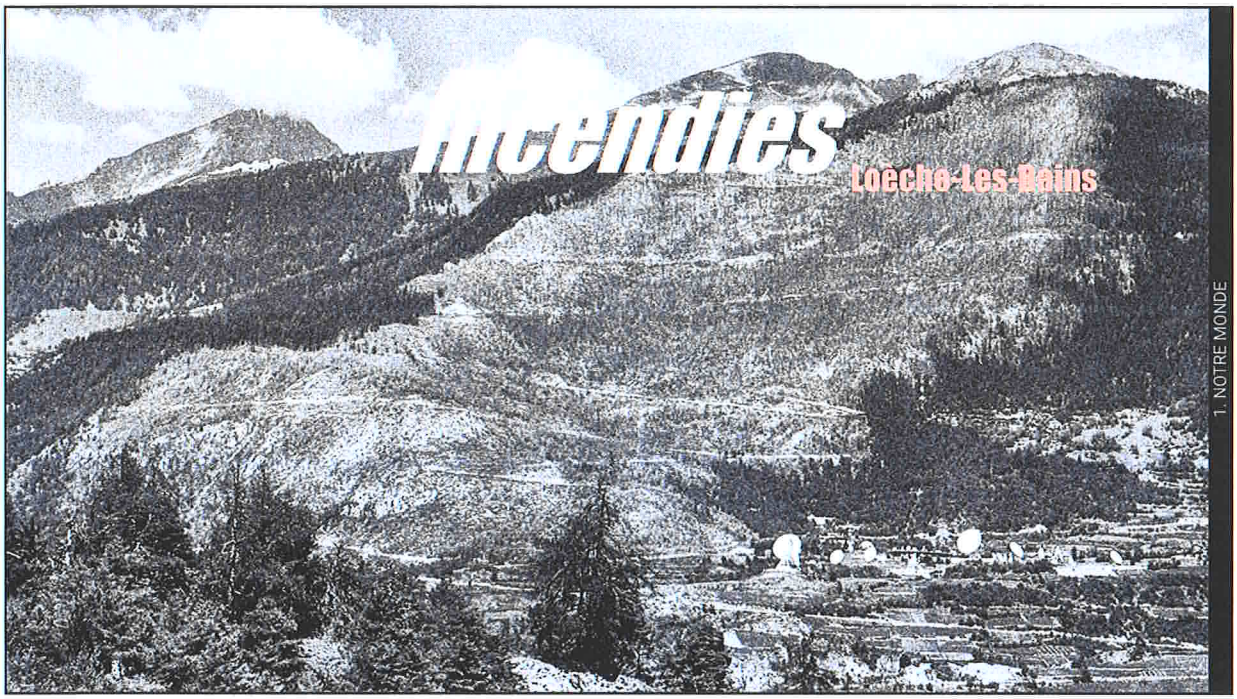
Incendies
Loèche-Les-Bains
1. NOTRE MONDE

20

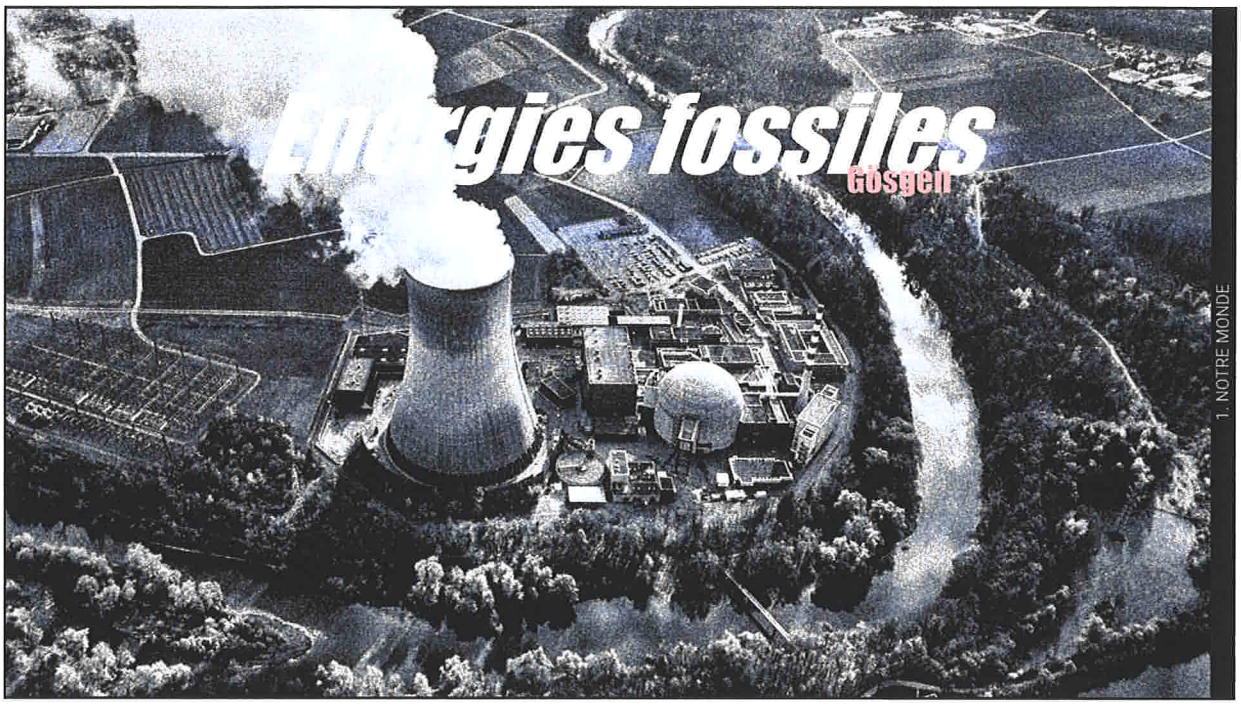
Énergies fossiles
Gösgen
1. NOTRE MONDE

21

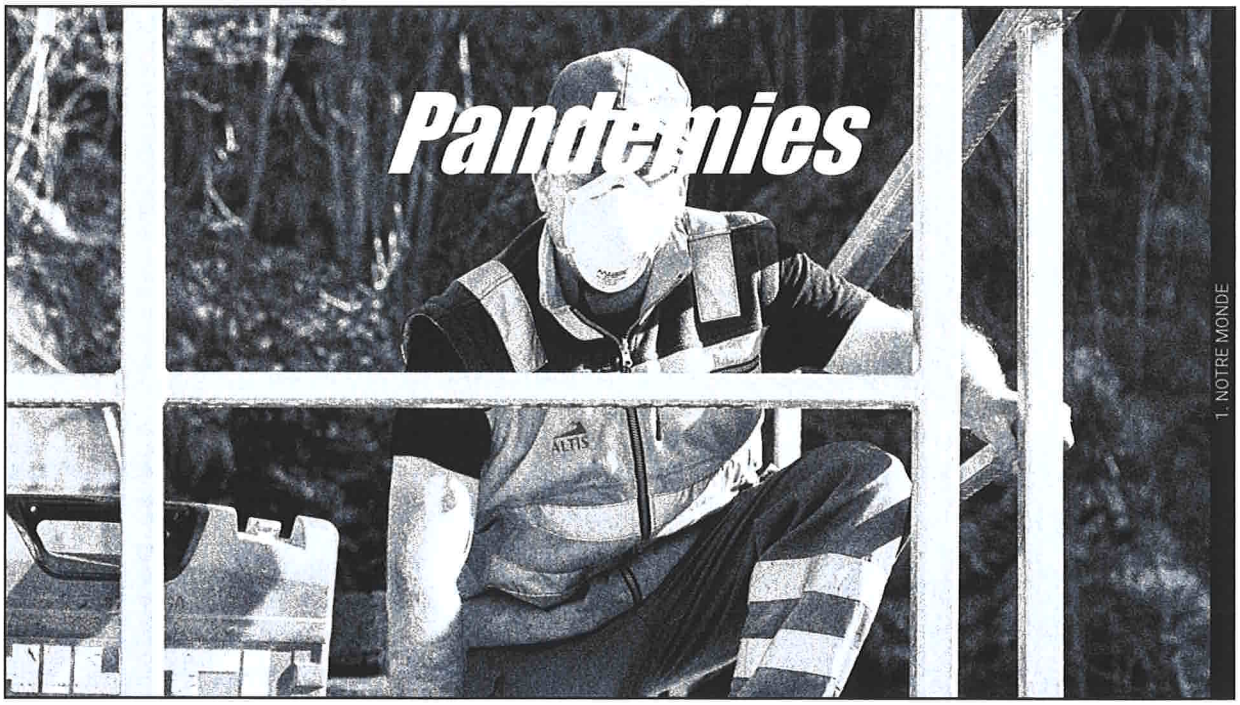
Pandémies
1. NOTRE MONDE

22

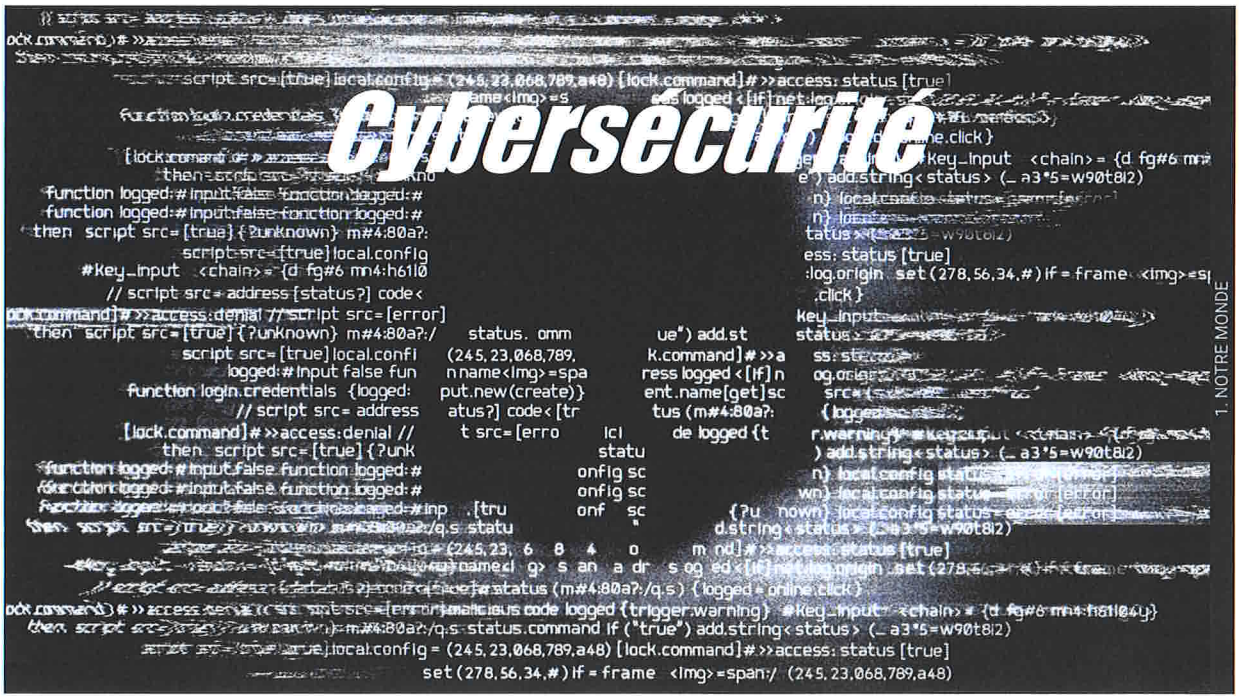
Cybersecurite
1. NOTRE MONDE

23

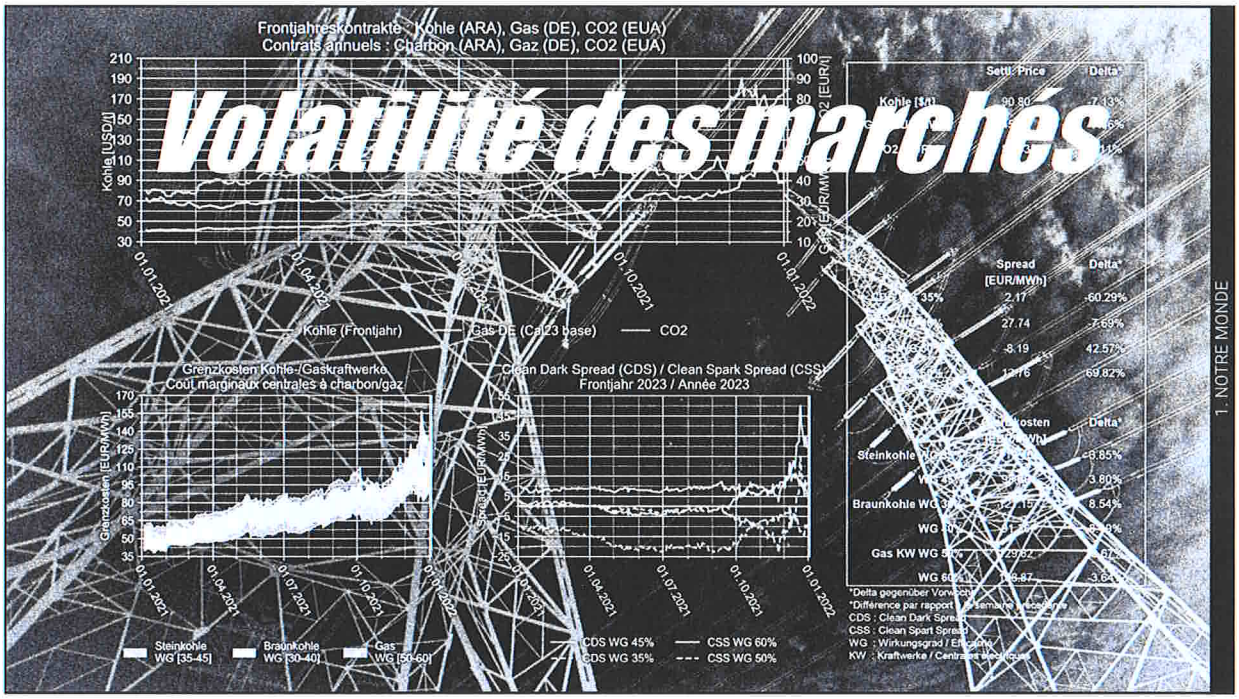
Volatilité des marchés
Frontjahreskontrakte : Kohle (ARA), Gas (DE), CO2 (EUA)
Contrats annuels : Charbon (ARA), Gaz (DE), CO2 (EUA)
Kohle (Frontjahr)
Gas DE (Cal23 base)
CO2
Grenzkosten Kohle-/Gaskraftwerke
Coût marginaux centrales à charbon/gaz
Clean Dark Spread (CDS) / Clean Spark Spread (CSS)
Frontjahr 2023 / Année 2023
Steinkohle WG [35-45]
Braunkohle WG [30-40]
Gas WG [50-60]
CDS WG 45%
CDS WG 35%
CSS WG 60%
CSS WG 50%
1. NOTRE MONDE

24

Notre monde
Coronavirus COVID-19
Total Confirmed
128 343
1. NOTRE MONDE

25

Conflit en Ukraine
1. NOTRE MONDE

26

27

## Face à ces enjeux majeurs ...





28

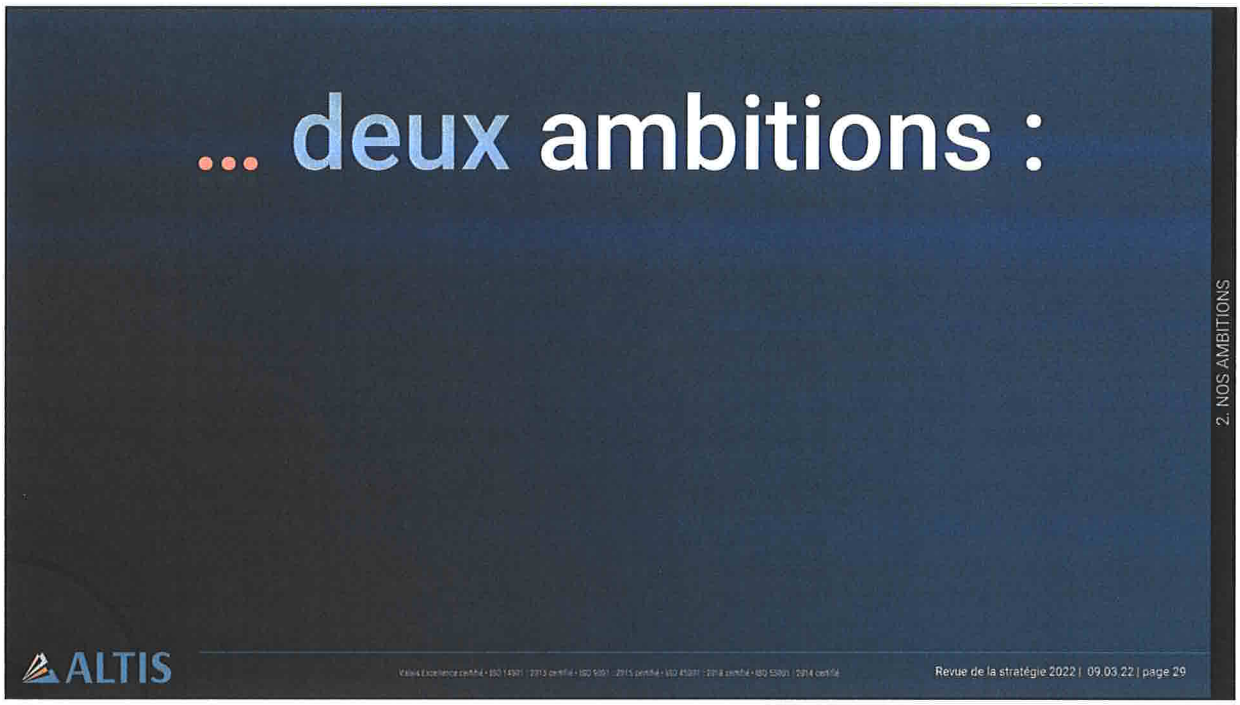
... deux ambitions :
2. NOS AMBITIONS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 29

29

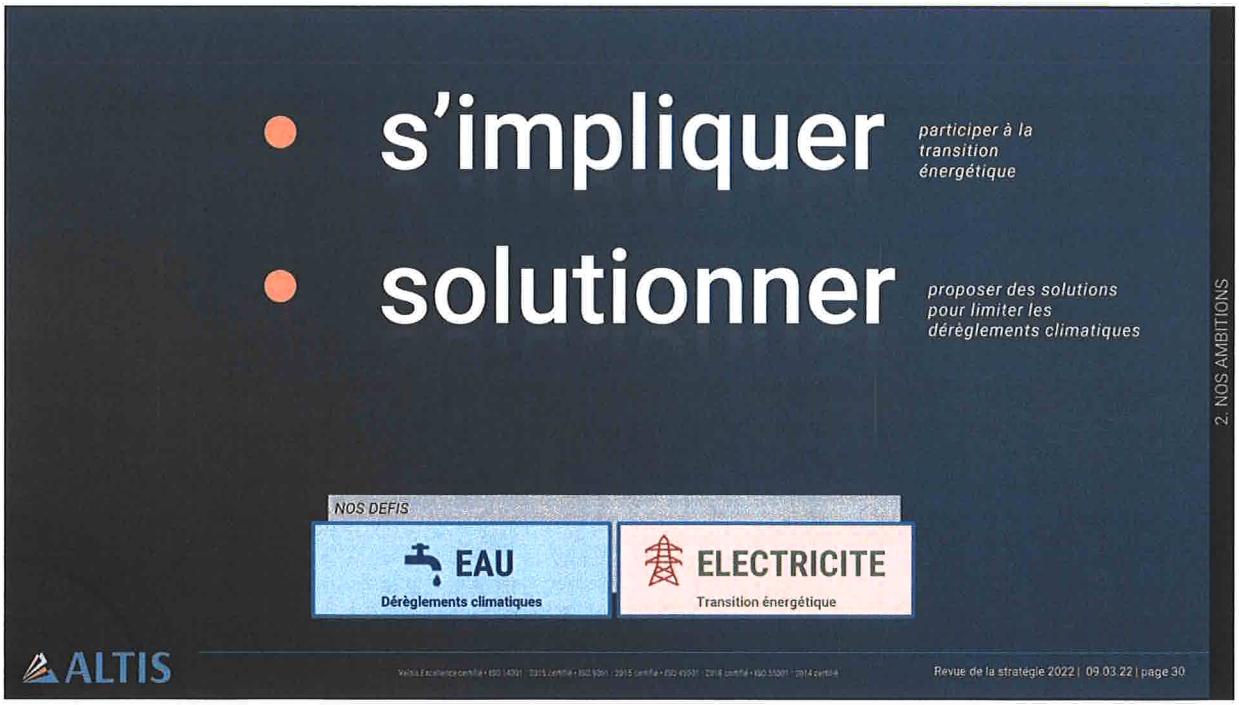
s'impliquer
participer à la transition énergétique
solutionner
proposer des solutions pour limiter les dérèglements climatiques
2. NOS AMBITIONS
NOS DEFIS
EAU
Dérèglements climatiques
ELECTRICITE
Transition énergétique
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 30

30

Notre histoire
1959
1989
2019
3. NOTRE CONTEXTE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 31

31

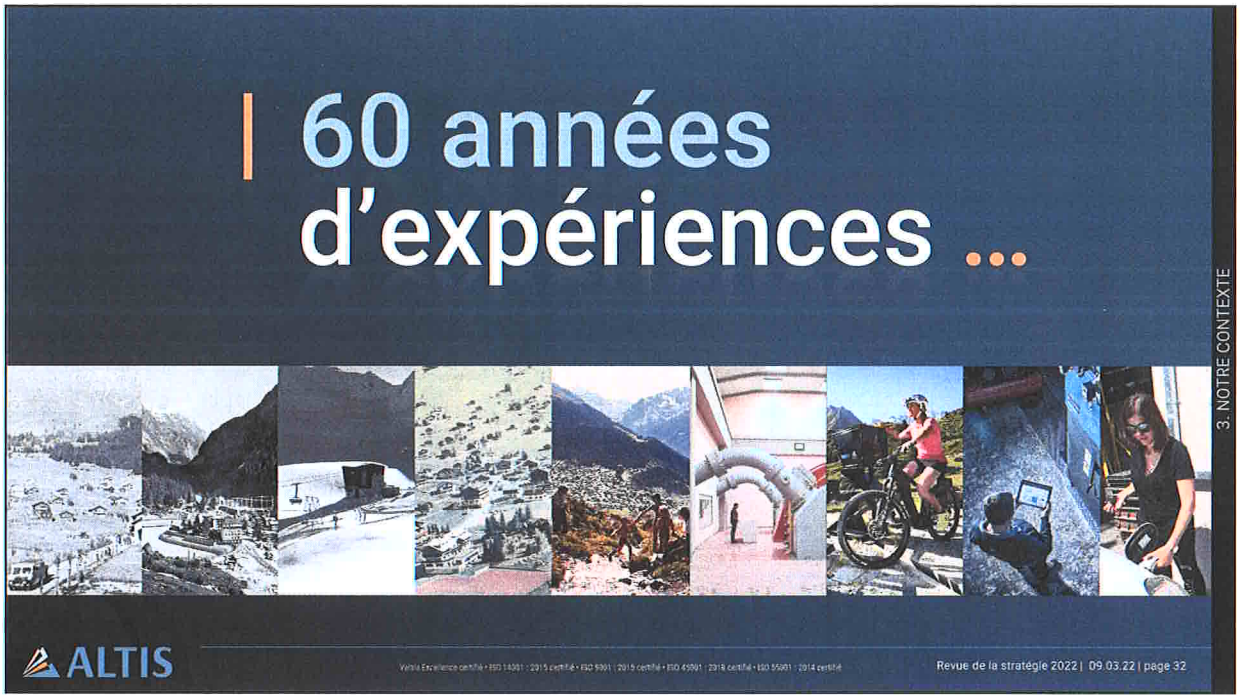
60 années d'expériences ...
3. NOTRE CONTEXTE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 32

32

Face à l'évolution
de nouveaux ...
3. NOTRE CONTEXTE
LE CONTEXTE
CONCURRENCE
BESOINS CLIENTS
DIGITALISATION
LEGISLATION
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 33

33

les concurrents
3. NOTRE CONTEXTE
ROMANDE ENERGIE
ETAVIS
BKW
ALTIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 34

34

• les besoins clients
3. NOTRE CONTEXTE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 35

35

• la digitalisation
3. NOTRE CONTEXTE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 36

36

• la législation
3. NOTRE CONTEXTE
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 37

37

3 gammes de produits
4. NOS GAMMES DE PRODUITS
NOTRE REPONSE
GESTION DES RESEAUX
ENERGIE DU BATIMENT
GESTION DE PORTEFEUILLES D'ENERGIES
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 38

38

4. NOS GAMMES DE PRODUITS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 39

39

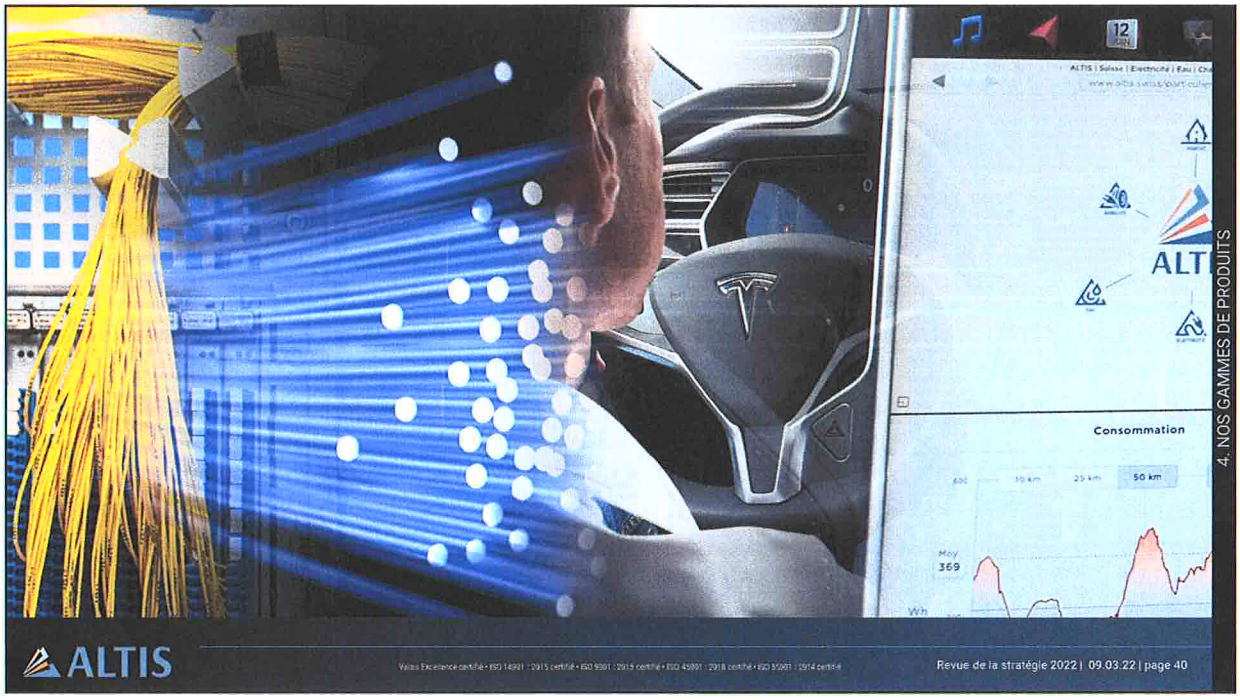
4. NOS GAMMES DE PRODUITS
Consommation
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 40

40

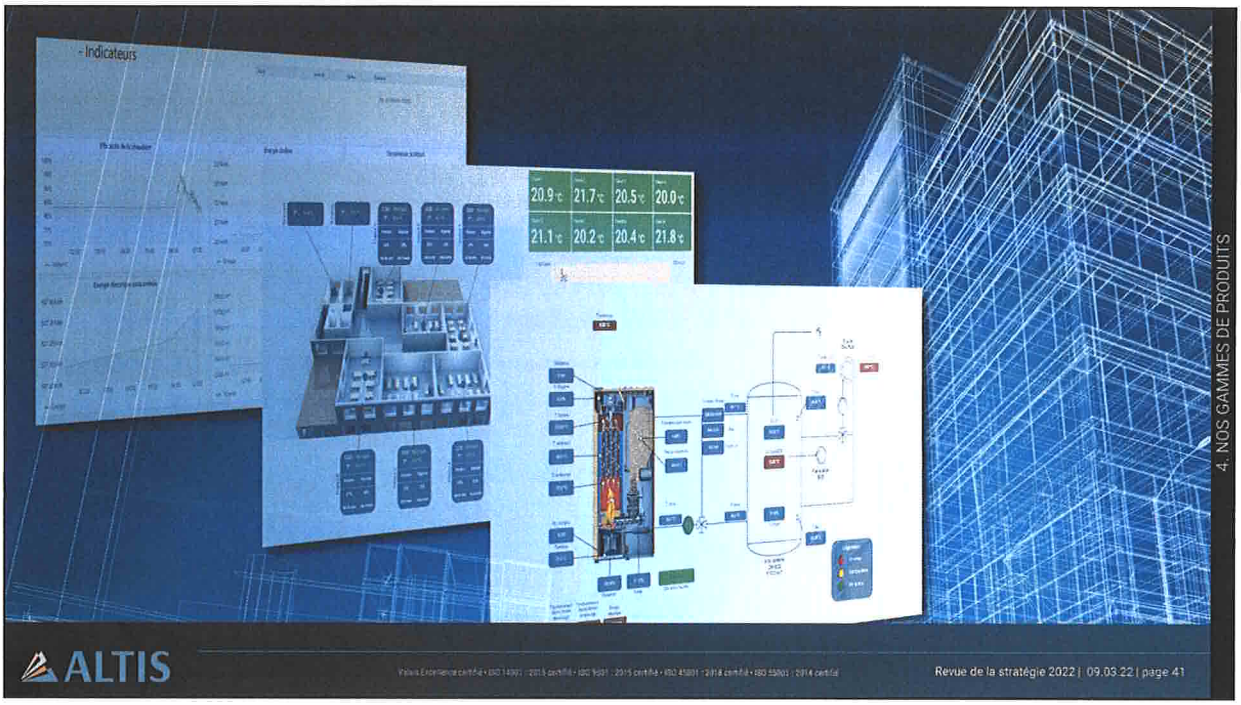
- Indicateurs
20.9°c
21.7°c
20.5°c
20.0°c
21.1°c
20.2°c
20.4°c
21.8°c
4. NOS GAMMES DE PRODUITS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 41

41

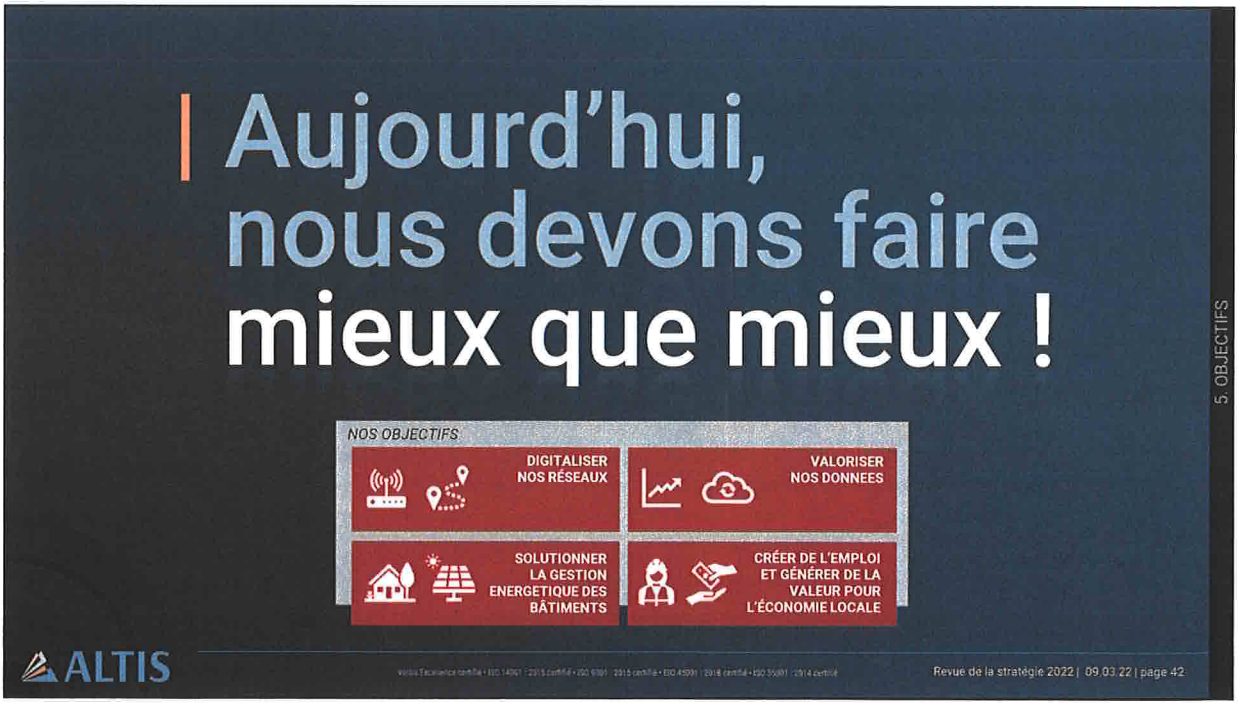
Aujourd'hui,
nous devons faire
mieux que mieux !
NOS OBJECTIFS
DIGITALISER NOS RÉSEAUX
VALORISER NOS DONNEES
SOLUTIONNER LA GESTION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS
CRÉER DE L'EMPLOI ET GÉNÉRER DE LA VALEUR POUR L'ÉCONOMIE LOCALE
5. OBJECTIFS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 42

42

digitaliser nos réseaux
5. OBJECTIFS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 43

43

valoriser nos données
2015
2050
Austria
Annual energy production in bn kWh.
Italy
Annual energy production in bn kWh.
Fossil energy
Other energies
Nuclear energy
Hydro energy
Solar energy
Wind energy
regional
national
demand response
micro
5. OBJECTIFS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 44

44

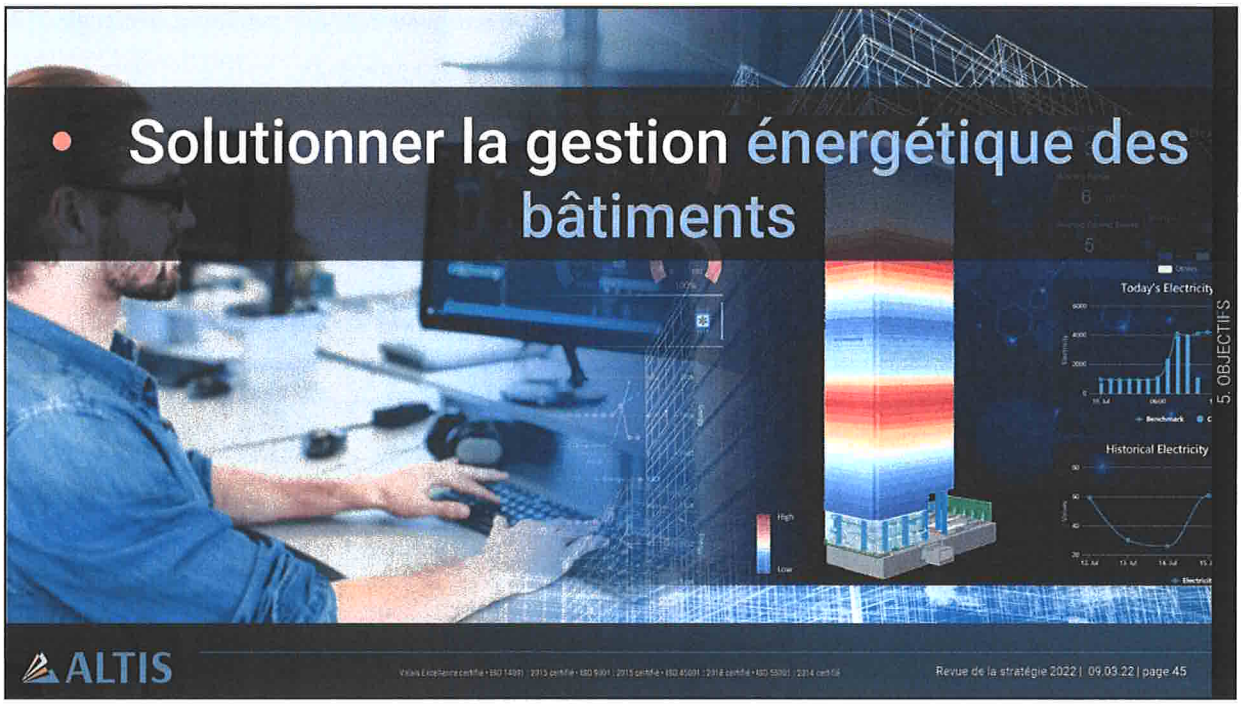
Solutionner la gestion énergétique des bâtiments
Today's Electricity
Historical Electricity
High
Low
5 OBJECTIFS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 45

45

créer de l'emploi
+11,00.00
AI
Artificial Intelligence Technology
5 OBJECTIFS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 46

46

# que sommes-nous en train de faire ?

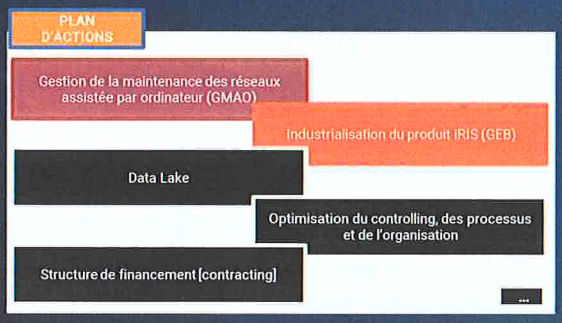






47

# • gérer nos actifs par la GMAO

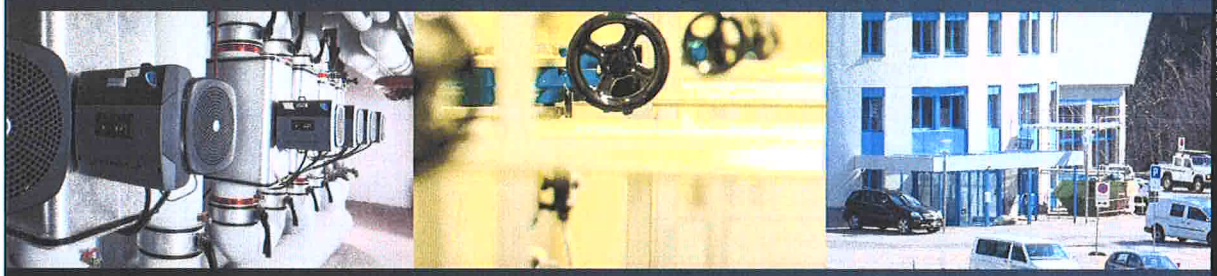





48

- optimiser notre organisation

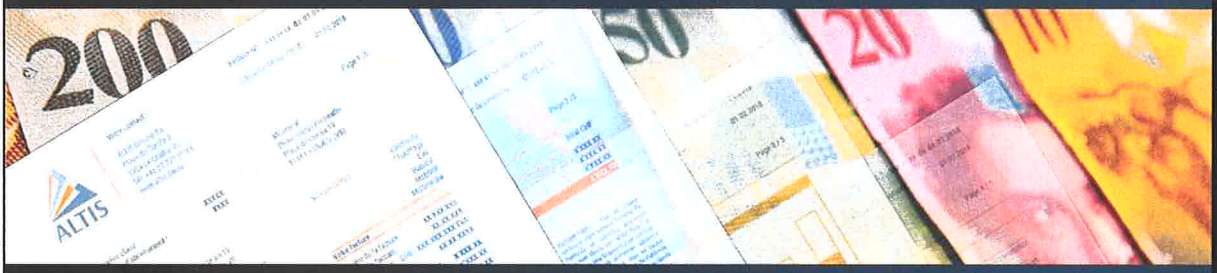



49

- créer un lac de données

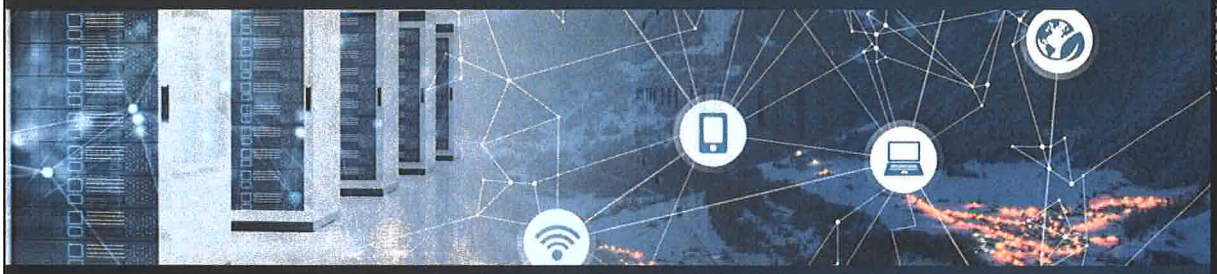



50

- mettre en place une structure de financement

51

- industrialiser notre produit IRIS

52

IRIS
La solution de gestion énergétique du bâtiment
IRIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 53

53

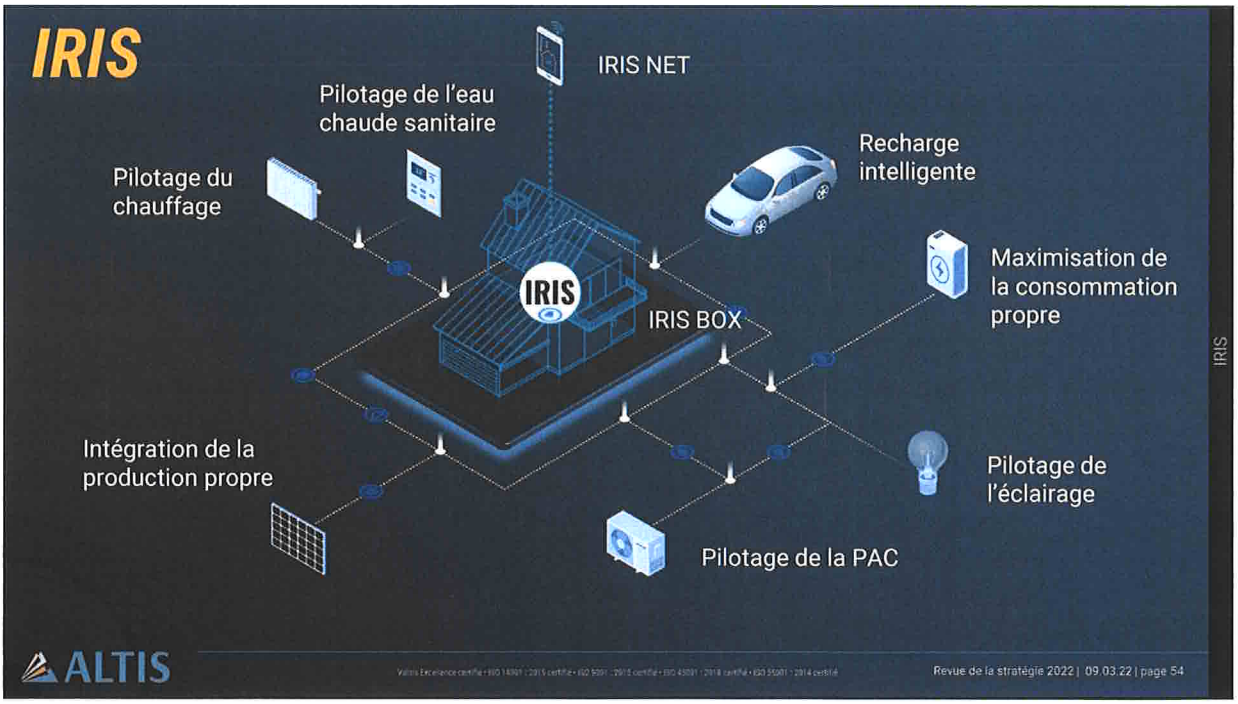
IRIS
IRIS NET
Pilotage de l'eau chaude sanitaire
Pilotage du chauffage
Recharge intelligente
Maximisation de la consommation propre
IRIS
IRIS BOX
Intégration de la production propre
Pilotage de l'éclairage
Pilotage de la PAC
IRIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 54

54

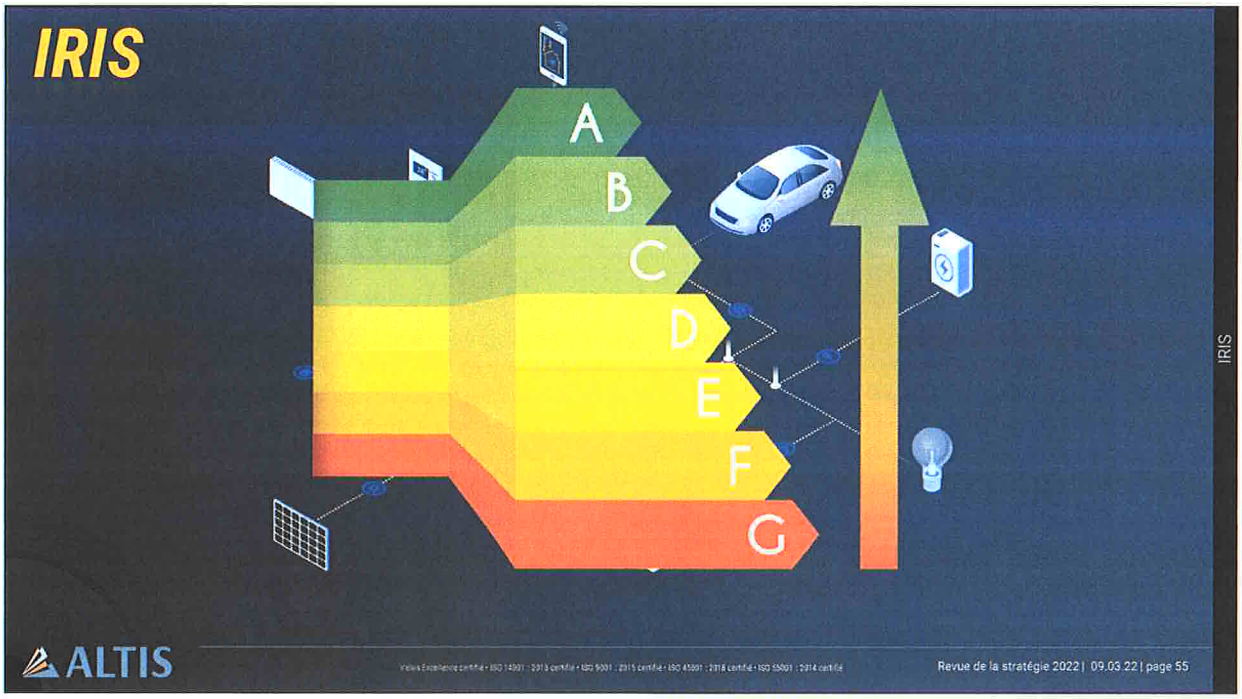
IRIS
A
B
C
D
E
F
G
IRIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 55

55

Maisons individuelles
IRIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 56

56

- Maisons individuelles

57

- Installations complexes

58

- Installations complexes

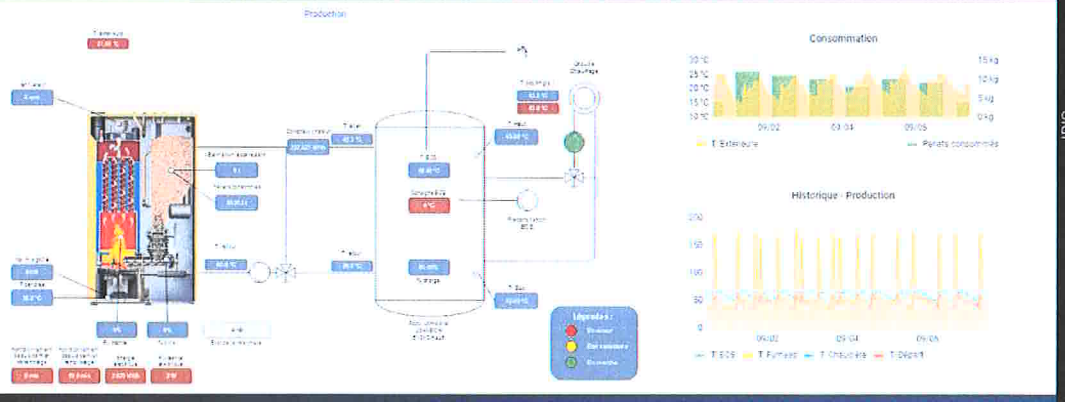




59

- Résidences estudiantines

60

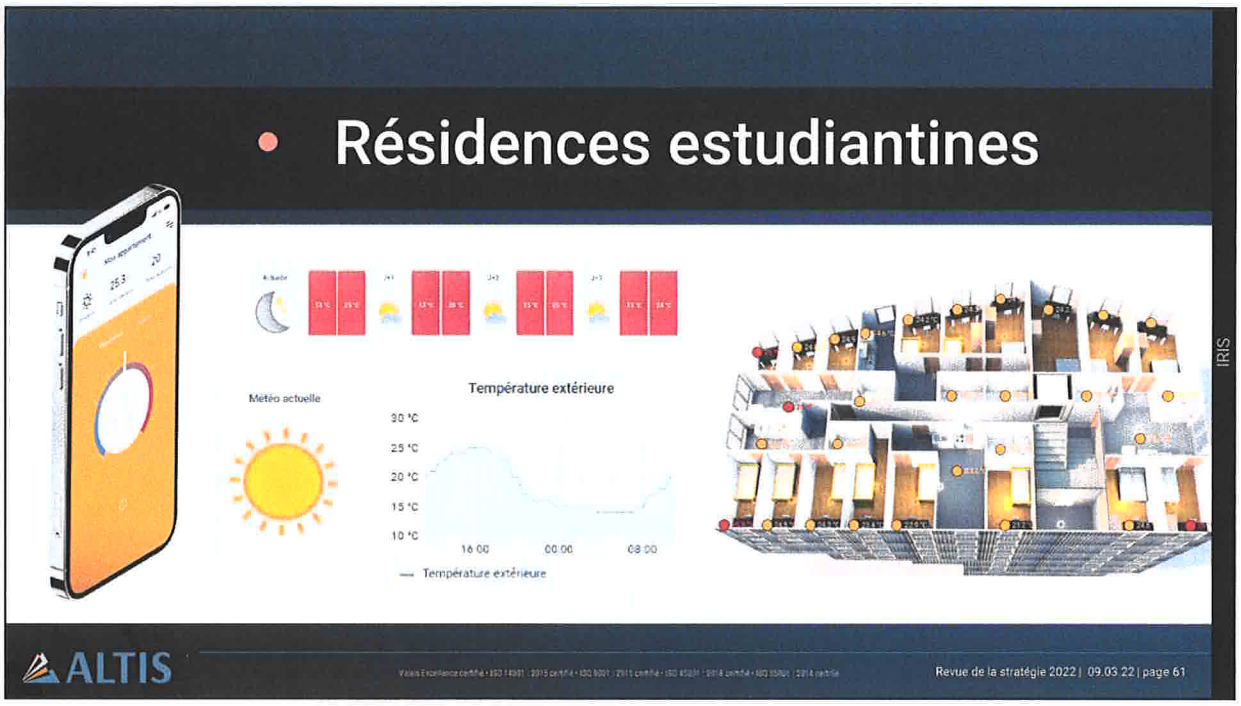
Résidences estudiantines
Météo actuelle
Température extérieure
30 °C
25 °C
20 °C
15 °C
10 °C
16 00
00 00
08 00
Température extérieure
IRIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 61

61

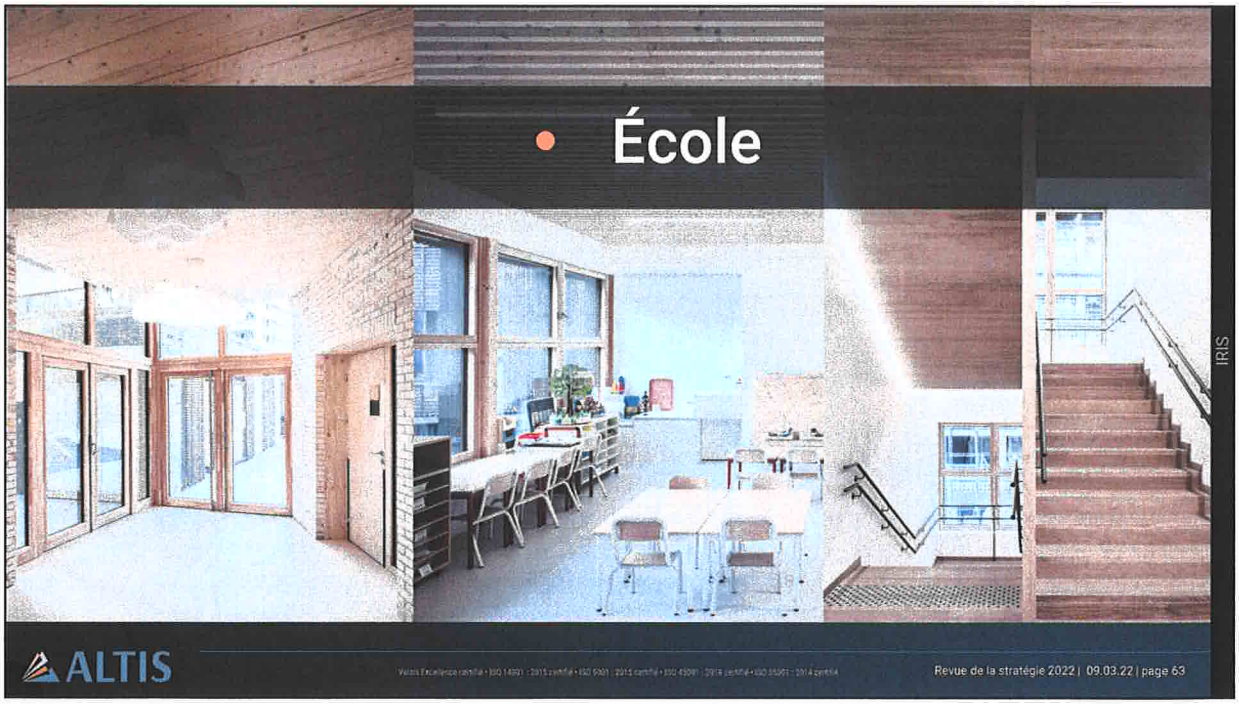
École
IRIS
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 63

63

# • École

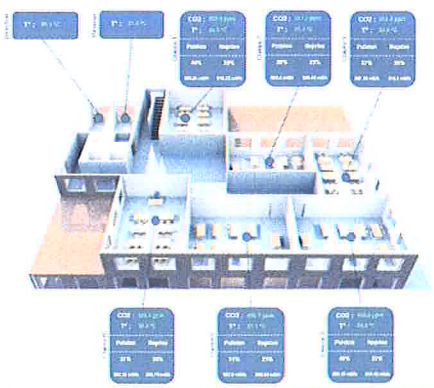

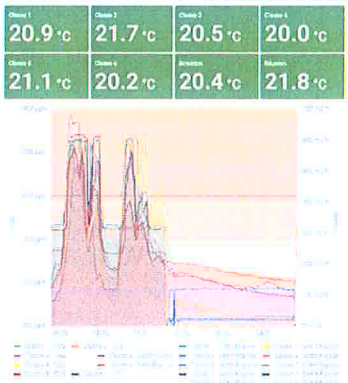


IRIS

ALTIS

Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 64

64

# | Une évolution basée sur plus de 60 ans d'histoire ...

*LE CONTEXTE*

CONCURRENCE | BESOINS CLIENTS | DIGITALISATION | LEGISLATION

*NOS DEFIS*

**EAU** — Dérèglements climatiques

**ELECTRICITE** — Transition énergétique

*NOTRE REPONSE*

GESTION DE PORTEFEUILLES D'ENERGIES | ENERGIE DU BATIMENT | GESTION DES RESEAUX

*NOS OBJECTIFS*

- DIGITALISER NOS RÉSEAUX
- VALORISER NOS DONNEES
- SOLUTIONNER LA GESTION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS
- CRÉER DE L'EMPLOI ET GÉNÉRER DE LA VALEUR POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

*PLAN D'ACTION*

- Gestion de la maintenance des réseaux assistée par ordinateur (GMAO)
- Industrialisation du produit IRIS (GEB)
- Data Lake
- Optimisation du controlling, des processus et de l'organisation
- Structure de financement (contracting)
- ...

ALTIS

Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 65

65

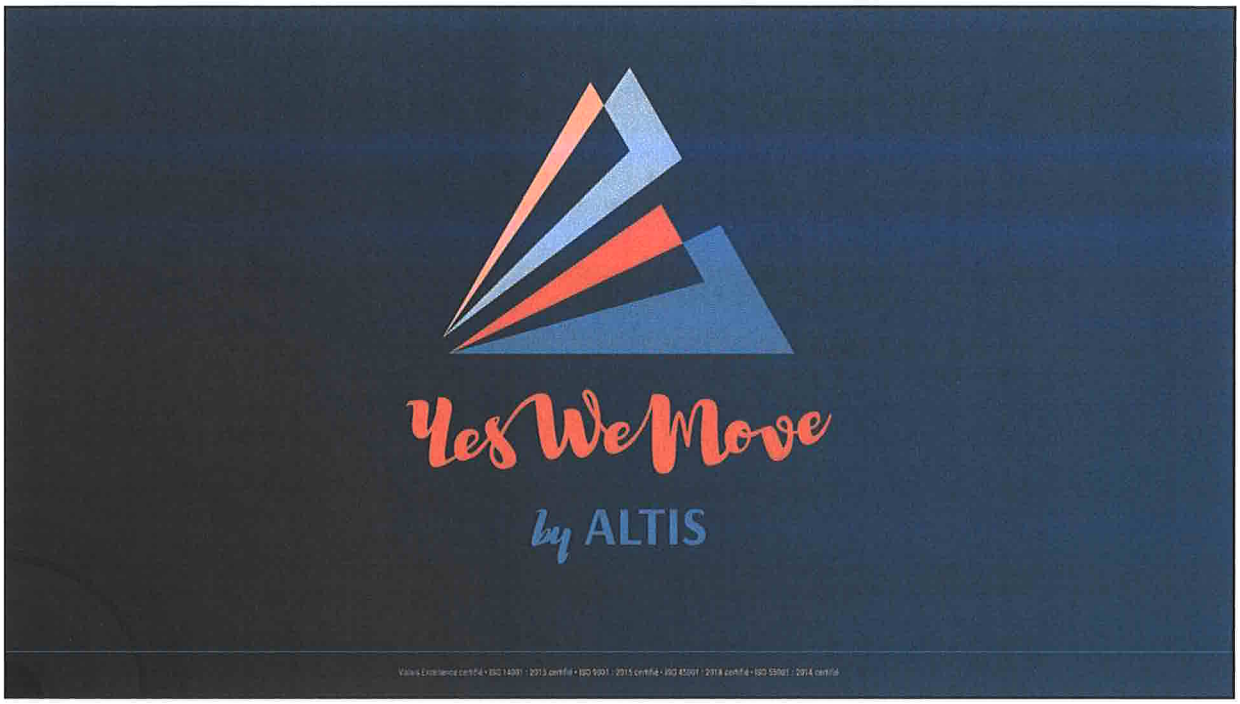
Yes We Move
by ALTIS

66

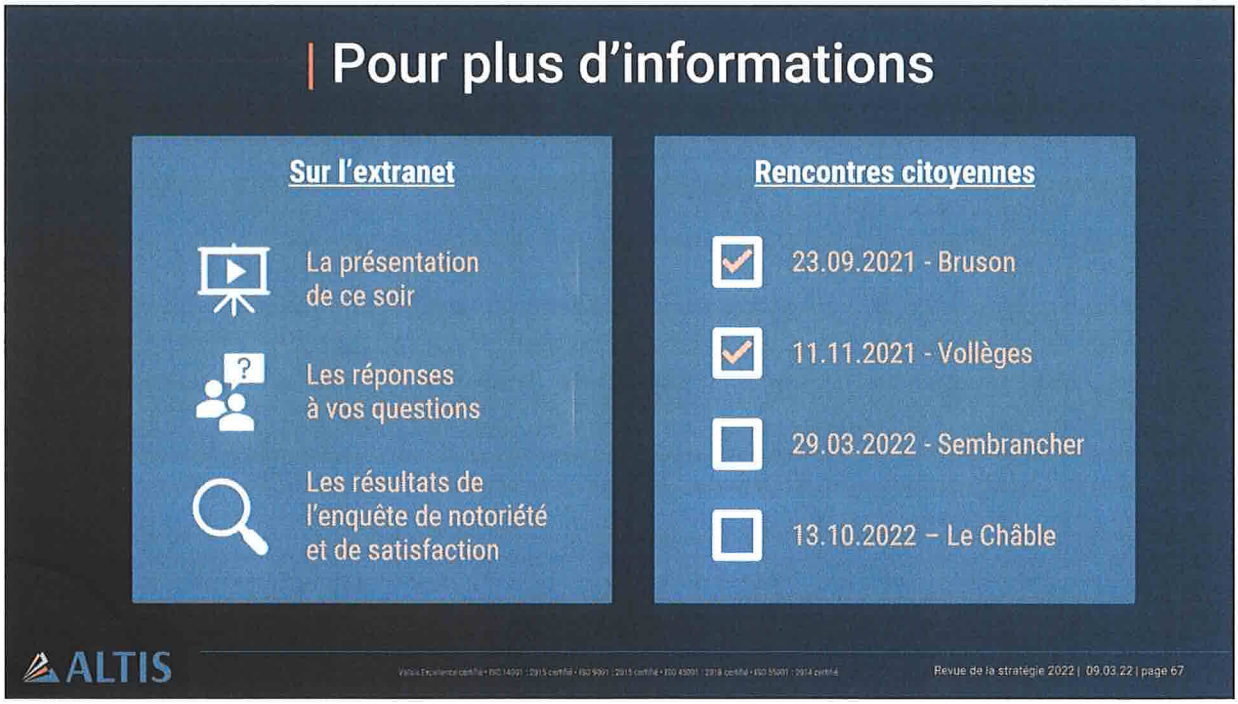
Pour plus d'informations
Sur l'extranet
La présentation de ce soir
Les réponses à vos questions
Les résultats de l'enquête de notoriété et de satisfaction
Rencontres citoyennes
23.09.2021 - Bruson
11.11.2021 - Vollèges
29.03.2022 - Sembrancher
13.10.2022 – Le Châble
ALTIS
Revue de la stratégie 2022 | 09.03.22 | page 67

67

68

COMMUNE DE
**VAL DE BAGNES**

Conseil général
Autorités communales

*instructions : ce formulaire est à remplir et à retourner dûment daté et signé au bureau du Conseil général. Il est précisé que tant que le formulaire n'a pas été transmis par le bureau, son dépôt n'est pas validé. Merci.*

# QUESTION

**Article 28 : Question**

[1] Chaque Conseiller général a le droit d'interroger le Conseil municipal sur les affaires de la commune sous forme:
a) de question orale formulée en cours de séance plénière du Conseil général;
b) de question écrite adressée au Conseil municipal par le Bureau du Conseil général au moins 10 jours avant une séance plénière.

[2] Le Conseil municipal répond immédiatement à la question orale ou au plus tard au cours de la séance qui suit celle de son dépôt.

[3] Il a l'obligation de répondre aux questions écrites à la séance qui suit, dans la mesure où le texte lui est parvenu au moins 30 jours auparavant.

Règlement du 17 novembre 2021

| | |
|---|---|
| **Date du dépôt auprès du bureau :** | **16.02.2022** |
| **Auteur/e de l'intervention :** | **LAURENCE BOURGEOIS PAR PIERRE-YVES GAY PRÉSIDENT COMMISSION TCS** |
| **Sujet/titre et développement :** | Monsieur le président, mesdames les conseillères, messieurs les conseillers, chers(ères) collègues,<br><br>Plusieurs voisins de la place située au nord de la maison de commune à Vollèges m'ont demandé où en était le projet de rénovation de la place de Vollèges.<br>En effet il y a quelques temps vous aviez invité les voisins de la place à une séance afin de réfléchir ensemble à une solution de rénovation. Où en donc ce projet ? merci de votre attention<br><br>En outre, depuis la fusion des communes, nous avons eu la chance de voir vivre le centre du village grâce aux nombreux employés de la commune, cependant ce nombre important amène aussi beaucoup de véhicules sur les zones bleues du centre du village. Ne serait-il pas possible d'améliorer cette situation ?<br><br>**Laurence Bourgeois conseillère générale** |

**(Suite)**

*A remplir par le/la signataire*

Nom, prénom :

Signature :

*A remplir par le Président du CG*

*Déposé le :* 17.2.2022

*Signature :*

# 06 Informations

## 02 COVID – point de situation

# Covid - point de situation sur le crédit de CHF 5 mios

| | Montant alloué par le CM CHF | Montant payé au 25.02.22 CHF | Montant total projeté CHF |
|---|---|---|---|
| Frais de COVID *( centre de test, police, COVId-Angels, etc)* | 980'689.89 | 1'081'422.54 | 1'160'689.89 |
| Palp Festival *(soutien transformation demandée par VS)* | 37'000.00 | 24'000.00 | 24'000.00 |
| Soutien à fonds perdu pour les restaurateurs / hôteliers | 1'200'000.00 | 1'082'400.00 | 1'082'400.00 |
| Soutien aux cas de rigueur | 1'000'000.00 | 195'700.00 | 218'700.00 |
| TPT 2021 *(exonération sectorielle)* | 800'000.00 | 701'277.15 | 701'277.15 |
| Adaptation loyers commerciaux | 10'000.00 | 6'458.00 | 6'458.00 |
| Frais COVID 19 2020 payés aux EMS | 107'612.00 | 107'612.00 | 107'612.00 |
| Provision dépenses 2022 | 180'000.00 | -.- | n/a |
| **TOTAL** | **4'285'301.89** | **3'198'869.69** | **3'301'137.04** |

# Covid – Détails des coûts 2022

| | CHF | CHF |
|---|---|---|
| **Covid Angel** | | |
| GK sécurité | 69'908.10 | |
| Etat du Valais | 17'753.27 | |
| Televerbier | 59'628.26 | 147'289.63 |
| **Matériel Centre de test** | | |
| Pharmacie internationale | 25'364.05 | 25'364.05 |
| **Locaux et divers** | | |
| Tony Vaudan SA | 705.45 | |
| Container | 2'154.00 | |
| Axius | 1'296.60 | |
| Divers | 2'299.20 | 6'455.25 |
| | | *179'108.93* |

# Covid – Budget 2021 de CHF 2 mios

| | Montant alloué par le CM CHF | Montant payé au 25.02.22 CHF | Montant final projeté CHF |
|---|---|---|---|
| Bons de soutien à l'économie (y c frais y relatifs) | 1'000'000.00 | 807'500.94 | 911'700.94 |
| Soutien aux Lr2 (émission de bons en fin d'année) | 500'000.00 | 104'200.00 | 490'000.00 |
| *Sous-total* | *1'500'000.00* | *911'700.94* | *1'401'700.94* |
| Provision frais 2022 | 385'800.00 | 0.00 | 0.00 |
| **Total** | **1'885'800.00** | **932'350.94** | **1'401'700.94** |

*Frais 2022 = bons R2 non encaissés*

# Covid – synthèse des cas traités et à venir (25.02.2022)

| | Nombre de cas traités | Acceptés | Refus | En suspens | Montants versés |
|---|---|---|---|---|---|
| Soutien aux restaurateurs | 169 | 112 | 57 | 0 | 1'082'400 |
| Dossiers cas de rigueur | 21 | 7 | 9 | 5 | 195'700 |
| ***Total*** | ***190*** | ***119*** | ***66*** | ***5*** | ***1'278'100*** |

# Révision globale du PAZ

- **Étape réalisée :**
  - Elaboration du dossier de périmètre d'urbanisation non soumis au tiers (PU)
  - Transmis pour avis de principe au SDT en août 2021
  - Avis de principe reçu le 18 janvier 2022 qui sollicite des approfondissements
  - Rencontre avec le SDT le 2 mars 2022

- **Etapes à venir :**
  - Adjudication du mandat pour la révision globale du PAZ
  - Lancement des études complémentaires visant à compléter le dossier initial
  - La communication et les ateliers participatifs interviendront une fois le dossier consolidé (fin 2022)

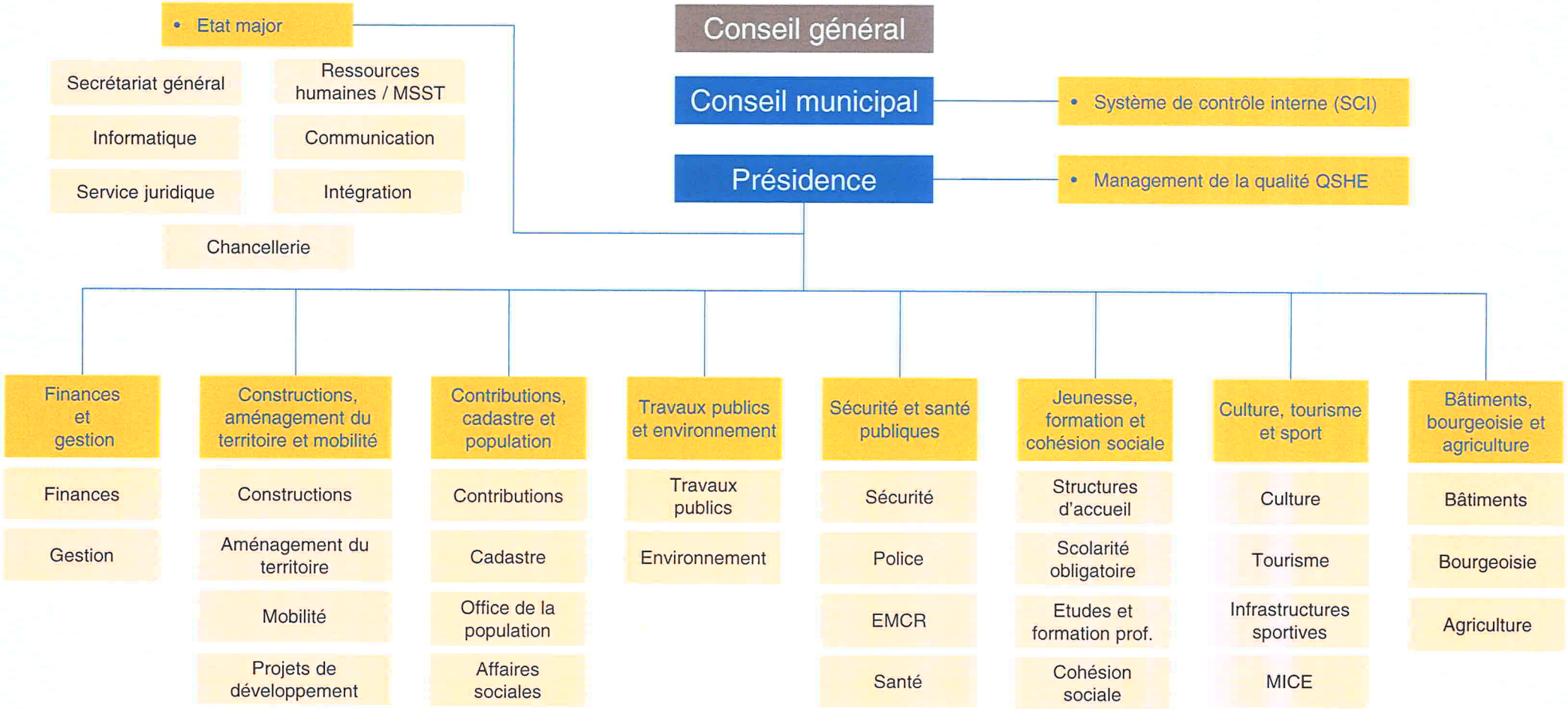
• Etat major
Secrétariat général
Ressources humaines / MSST
Informatique
Communication
Service juridique
Intégration
Chancellerie
Conseil général
Conseil municipal
• Système de contrôle interne (SCI)
Présidence
• Management de la qualité QSHE
Finances et gestion
Finances
Gestion
Constructions, aménagement du territoire et mobilité
Constructions
Aménagement du territoire
Mobilité
Projets de développement
Contributions, cadastre et population
Contributions
Cadastre
Office de la population
Affaires sociales
Travaux publics et environnement
Travaux publics
Environnement
Sécurité et santé publiques
Sécurité
Police
EMCR
Santé
Jeunesse, formation et cohésion sociale
Structures d'accueil
Scolarité obligatoire
Etudes et formation prof.
Cohésion sociale
Culture, tourisme et sport
Culture
Tourisme
Infrastructures sportives
MICE
Bâtiments, bourgeoisie et agriculture
Bâtiments
Bourgeoisie
Agriculture

# SOS Enfants de chez nous

| | |
|---|---|
| Don du Conseil général du 15.12.2021 : | CHF 1'850.- |
| Don de la Commune de Val de Bagnes : | CHF 1'700.- |
| Total versé à SOS Enfants de chez nous : | **CHF 3'550.-** |

Merci pour votre générosité !